

REGARDS D'AVENIR SUR L'ÉLEVAGE EN FRANCE

ÉTUDE RÉALISÉE PAR LE SERVICE ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET PROSPECTIVE

Direction Communication

Magali Catteau

Zeineb Cherif

Thierry Pouch

Marine Raffray

ET LA DIRECTION EXPERTISES

Olivier Dupire

Novembre 2023

Version corrigée et actualisée

chambres-agriculture.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE
FRANCE**

AVANT-PROPOS



Sébastien Windsor

**Président de Chambres
d'agriculture France**

L'agriculture française a affiché depuis plus de deux années des résultats économiques satisfaisants, que l'on peut notamment lire au travers des Comptes nationaux. Que ce soit en termes de création de valeur ajoutée ou de commerce extérieur agroalimentaire, le bilan est plus qu'honorable. Ce panorama général ne saurait toutefois occulter ou altérer les difficultés que certains secteurs connaissent, difficultés sur lesquelles se greffent des préoccupations quant à l'avenir de ces secteurs. C'est le cas de l'élevage dans son ensemble. Par contraste avec les résultats économiques qui viennent d'être évoqués, le processus de décapitalisation des cheptels est porteur d'inquiétudes légitimes. Inquiétudes sur l'attractivité du métier d'éleveur ; sur l'autosuffisance en produits animaux du pays ; sur les risques de perte de souveraineté alimentaire par ouverture croissante aux importations ; sur l'activité des territoires et, enfin, sur la contribution de l'élevage à une agriculture décarbonée.

C'est pourquoi Chambres d'agriculture France a souhaité établir non seulement un diagnostic sur la situation économique de l'élevage, dans tous ses compartiments, mais aussi se projeter dans l'avenir, bien que cet exercice soit toujours entaché d'incertitudes. Mais esquisser ces regards d'avenir est devenu indispensable car les éleveurs ont des raisons légitimes d'exprimer leur découragement. D'abord par la stigmatisation dont ils sont les cibles, stigmatisation qui émane de segments de la société qui, le plus souvent, ont une connaissance limitée voire erronée de l'élevage, des savoir-faire des éleveurs, et de la qualité nutritionnelle des viandes, œufs et produits laitiers. Ensuite, les chocs de l'actualité sanitaire et géopolitique ont exercé des pressions sur les charges, avec la crainte de voir un ciseau des prix compromettre les performances économiques des exploitations d'élevage. Les impacts potentiels d'accords de libre-échange sont à l'origine d'une perspective économique assombrie, et ne sauraient être sous-estimés. Enfin, des risques sanitaires, toujours en embuscade, parfois dévastateurs, comme en témoigne les répercussions de l'Influenza Aviaire, ajoutent aux préoccupations.

Le Service des études économiques et de la prospective de Chambres d'agriculture France a produit un diagnostic économique détaillé sur l'élevage. Il constitue un apport pour comprendre l'origine des difficultés actuelles, et pour initier les échanges afin de prendre les décisions les plus appropriées à ce que devrait être l'élevage demain. Il propose aussi des éléments pour se projeter dans un avenir proche. En soulignant qu'il y a certes des contraintes, des crises et des perspectives instables, il a aussi mis en exergue les atouts de l'élevage. Et c'est sur de tels atouts qu'il faut travailler, pour répondre aux attentes des consommateurs, en France comme à l'international.



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
SYNTHESE.....	5
COMBIEN D'ELEVEURS POUR COMBIEN D'ANIMAUX D'ELEVAGE ?	7
Une baisse ininterrompue des effectifs	7
Des cheptels qui ne cessent de reculer.....	9
DYNAMIQUES PRODUCTIVES ET PRIX EN ELEVAGE	11
Lait de vache : la collecte française recule, à rebours de la dynamique mondiale.....	11
Viande bovine	13
Viande porcine	15
Viande ovine.....	16
Lait de brebis et de chèvre	17
Poulets de chair et œufs	18
Synthèse.....	19
L'ÉTAT DU COMMERCE EXTERIEUR FRANÇAIS DE VIANDE ET DES PRODUITS LAITIERS.....	22
Quelques rappels importants.....	22
Les échanges mondiaux de viande et les positions de la France	26
Viande bovine	26
Viande porcine	30
Viande de volaille	32
L'internationalisation des produits laitiers français.....	36
L'élevage ovin	38
Synthèse.....	39
DYNAMIQUE DE LA CONSOMMATION DE PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE EN FRANCE	40
Viandes.....	40



Produits laitiers	41
Œufs.....	42
L'enjeu de la restauration hors domicile (RHD).....	42
Focus sur la consommation de produits issus des élevages bio	44
Le tournant des années 2021-2022 : un choc de consommation.....	44
Approche par filière.....	46
Synthèse	51
FACTEURS DE LA STIGMATISATION DE L'ÉLEVAGE EN FRANCE	53
Elevage et environnement	54
La contribution de l'élevage aux émissions de G.E.S.....	54
Elevage, nuisances et pollutions des eaux.....	55
Alimentation humaine versus alimentation animale	55
La question du bien-être animal	56
Répercussions sur le mode de production des animaux.....	56
Préoccupations nutritionnelles	57
ÉLEMENTS DE PROSPECTIVE	59

SYNTHESE

L'agriculture française est réputée pour sa grande diversité, pour ses contrastes qui relèvent à la fois de la géographie, du territoire, de la qualité gustative et nutritionnelle de ses produits, du savoir-faire de ses agriculteurs et, plus globalement, de l'économie. Les productions animales participent pleinement de cette diversité, dans la mesure où elles constituent un éventail productif, territorial, et culinaire, particulièrement large. Jusqu'à une époque encore récente, les élevages en France bénéficiaient d'une image positive, sans doute liée à l'idée que la population s'en faisait, en particulier au travers des systèmes herbagers, des pratiques d'élevage, et donc de la présence d'animaux sur l'ensemble – ou presque – du territoire. On sait par ailleurs que l'attractivité – pour les familles – du Salon international de l'agriculture reposait là aussi jusqu'à récemment, sur l'élevage.

Cependant, depuis un quart de siècle environ, le contexte sociétal et l'évolution des mœurs ont fait que la représentation des productions animales a changé, souvent en négatif. Alors que, sur une période s'étalant du début des années 1960 à la fin de la décennie 1990, l'élevage et ses pratiques étaient considérés comme bénéfiques pour les populations humaines (diversité des races, des espèces, apports en protéines d'origine animale, présence sur les territoires, impacts sur les paysages...), la vision s'est par la suite singulièrement dégradée.

Dans un contexte de changement climatique, de crises sanitaires touchant l'élevage, de questionnements sur la contribution de la viande, des œufs et du lait au développement de pathologies humaines (obésité, cancers, cholestérol, diabète...), on observe une certaine convergence pour émettre des doutes sur la nécessité d'élever des animaux, de consommer des produits animaux, et pour appeler à une plus grande sobriété dans les actes de consommation alimentaire de la population. De nouvelles attentes ont émergé, fondées pour l'essentiel sur des logiques environnementales, écologiques, bousculant celles sur lesquelles reposaient hier ces pratiques d'élevage et ces modes de consommation.

Ces perceptions sociales s'articulent à des logiques plus économiques. L'internationalisation des marchés de la viande a plongé les élevages dans un univers concurrentiel parfois rude, y compris, et sans doute surtout, au sein même de l'Union européenne, notamment depuis les adhésions de pays comme la Pologne. Depuis la crise économique et financière de 2008, la volatilité des marchés s'est durablement installée, au point de perturber des systèmes d'élevage qui ont recours aux nutriments pour animaux, et qui doivent jongler avec des prix instables. De plus, lorsque des phases de fortes hausses des prix des céréales et des oléagineux émergent, comme en 2008 ou en 2022 avec la guerre en Ukraine, ce sont les coûts de l'aliment qui s'alourdissent, obligeant les éleveurs à scruter attentivement le différentiel entre ces coûts et les prix à la production.

Au carrefour de l'économie, du social et de l'environnemental, l'élevage en France s'interroge sur son avenir. C'est pourquoi il était légitime de dresser un panorama de la situation de l'élevage en France, tant sur le plan des effectifs d'éleveurs sur longue période, des productions qu'ils réalisent et des revenus qu'ils en tirent. Ouverts sur le monde, les éleveurs exportent, et il est requis de mesurer ce qu'ils exportent et vers où se dirige leur production. En sens inverse, dans un contexte où l'on s'interroge sur notre degré de dépendance aux importations et sur le recouvrement de notre souveraineté alimentaire, il était nécessaire de broser un panorama des importations françaises de viande. Combien en importe-t-on, quelles variétés de viandes pénètrent notre marché, et quelles en sont les origines géographiques ? Cela implique d'avoir une vision de la consommation de viande en France, là aussi sur une période assez longue. Non seulement pour confirmer – ou nuancer – l'idée que les consommateurs en achètent moins, mais également pour identifier l'origine des viandes consommées, et établir ainsi un partage entre la demande qui se porte sur une production nationale et celle qui se tourne vers des produits importés.

Un questionnement d'autant plus important à traiter que l'Union européenne négocie et signe depuis de nombreuses années des Accords de Libre-Echange (A.L.E) avec des « partenaires » dont certains sont de grands producteurs et exportateurs de viande, et qui sont, ou pourront, être la source d'une concurrence préjudiciable aux élevages en France, à moins que, dans certains cas, ces Accords ne soient une opportunité pour conquérir des parts de marché.

L'établissement d'un panorama de l'élevage formera le point de départ d'une approche plus prospective. C'est en effet à partir de ces éléments chiffrés et de ses analyses, qu'il sera possible de produire des scénarii relatifs aux futurs de l'élevage en France. Toutefois, certains des partenaires européens semblent confrontés à des contraintes et à des perspectives similaires (Irlande, Pays-Bas). Il sera donc nécessaire de franchir le périmètre hexagonal, afin de dresser quelques points de comparaisons et d'en tirer les enseignements en matière cette fois de perspectives possibles pour l'élevage européen.



Les principaux constats qu'il est suggéré de retenir sont :

- **La France perd tous les dix ans de plus en plus d'exploitations. Le décrochage est particulièrement saillant en élevage laitier, où les exploitations sont passés de 175 000 en 1988 à 35 000 en 2020 ;**
- **Quel que soit le secteur animal, les cheptels reculent, posant la question de l'approvisionnement du marché national et donc de la montée de la dépendance aux importations ;**
- **Les échanges extérieurs sont excédentaires en animaux vivants et en produits laitiers, mais sont de plus en plus déficitaires en viandes transformées, le secteur le plus touché par cette dynamique étant la volaille ;**
- **La consommation de viande en France diminue : entre 1980 et 2021, les Français ont réduit de 15 kg leur consommation, notamment de viande bovine ;**
- **L'évolution de la consommation de produits animaux issus d'élevages bio est une source de préoccupation ;**
- **La liste des facteurs contribuant fortement au discrédit de l'élevage en général s'est à la fois allongée et renforcée**

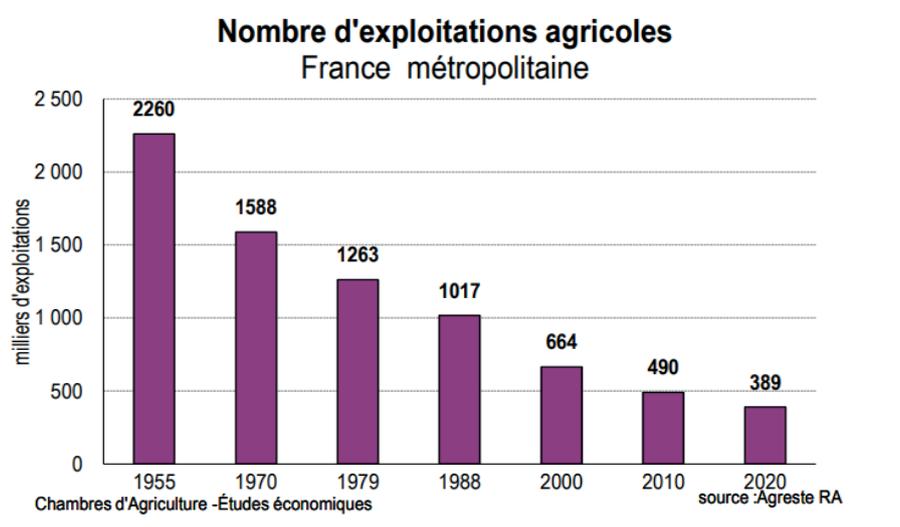
COMBIEN D'ÉLEVEURS POUR COMBIEN D'ANIMAUX D'ÉLEVAGE ?



L'agriculture française n'a cessé de perdre des effectifs depuis le début des années 1970. Cette donnée se reproduit de décennie en décennie, et est mesurable au travers de cet indicateur précieux qu'est le Recensement agricole. En 2020, on comptait sur le territoire métropolitain 389 000 exploitations agricoles, et 26 600 dans les Départements d'Outre-Mer, soit un total de 415 6000 exploitations. Comparativement au précédent recensement, la perte est évaluée à plus de 100 000, soit une diminution de - 20,5 % (Graphique 1).



Graphique 1



Une baisse ininterrompue des effectifs

Ce chiffre global a fait l'objet de maints commentaires. Il dissimule des situations contrastées qu'il convient d'examiner, dans la mesure où les élevages affichent des évolutions pouvant être qualifiées de préoccupantes, au regard notamment des leviers à identifier et à appliquer pour régénérer les effectifs d'agriculteurs en général, et d'éleveurs en particulier.

Car dans cette évolution des effectifs, l'élevage paye un lourd tribut. Tout type d'élevage confondu, le recul du nombre d'exploitations en France métropolitaine a été évalué par le Recensement agricole à quelque - 30 %, soit 63 500 exploitations en moins. Ce chiffre représente à lui seul les deux tiers de la baisse totale.

En termes d'emploi, les exploitations d'élevage ont également été confrontées à des pertes importantes, avec - 80 000 équivalents temps plein (ETP) perdus entre 2010 et 2020.

En élevage bovin lait, le décrochage est sévère, puisqu'on comptait 48 000 exploitations en 2010, et elles ne sont plus que 35 000 dix ans plus tard (Tableau 1)¹. Une perspective de plus long terme livre une

¹ Une exploitation appartient à un OTEX donné si la production brute standard de la ou des productions concernées dépasse les deux tiers du total (selon la définition donnée par Agreste, la production brute standard représente la valeur de la production potentielle par hectare ou par tête d'animal présent hors toute aide). A titre d'exemple, le nombre d'exploitations relevant de l'OTEX bovin lait fait état d'exploitations spécialisées dans la production laitière. Si l'on considérait l'ensemble des exploitations détenant des vaches laitières, leur nombre serait donc supérieur à celui issu de l'OTEX en question.

information complémentaire. En 1988, soit quatre années après l'instauration des quotas laitiers par l'UE, avec plus ou moins d'adhésion de la part des Etats membres, le nombre d'éleveurs laitiers était encore en France de 175 000. En parvenant à 74 600 ETP quelque vingt-cinq ans après, il en découle que l'encadrement des volumes de lait par Etat membre n'a nullement permis ni de ralentir, et encore moins de stopper, l'hémorragie du nombre d'éleveurs laitiers.

En bovin viande, il ne reste plus que 48 000 exploitations, contre 62 00 dix ans plus tôt.

Les élevages d'ovins-caprins et de granivores, n'échappent pas à cette tendance baissière. Les premiers ont perdu 20 000 exploitations entre 2010 et 2020, les seconds seulement 10 000, une baisse à peu près constante depuis les années 1980.



Tableau 1

France Métropolitaine	Nombre d'exploitations		Superficie agricole utilisée		Emploi		Production brute standard	
	2020 (milliers)	2020 / 2010	2020 (millions d'ha)	2020 / 2010	2020 (milliers d'ETP)	2020 / 2010	2020 (millions d'€)	2020 / 2010
Ensemble	389	- 21 %	26,73	- 1 %	659	- 11 %	64,4	- 5 %
Grandes cultures	112	- 3 %	9,73	10 %	119	- 1 %	12,1	9 %
Maraîchage ou horticulture	15	9 %	0,18	42 %	66	16 %	4,4	21 %
Viticulture	59	- 16 %	1,10	- 1 %	124	- 3 %	12,4	0 %
Cultures fruitières	15	- 29 %	0,35	- 2 %	38	- 8 %	2,9	- 34 %
Bovin lait	35	- 27 %	3,68	- 2 %	75	- 17 %	8,5	3 %
Bovin viande	48	- 23 %	4,07	0	60	- 19 %	3,9	- 6 %
Bovin mixte	8	- 41 %	1,02	- 29 %	17	- 38 %	1,8	- 32 %
Ovins et-ou caprins	35	- 36 %	1,75	- 5 %	47	- 20 %	2,2	- 13 %
Granivore	19	- 36 %	1,02	- 15 %	40	- 24 %	8,8	- 19 %
Polyculture et-ou polyélevage	42	- 29 %	3,82	9 %	74	- 18 %	7,5	- 8 %

Source : Agreste, RA

La trajectoire du nombre d'exploitations doit nécessairement être ramenée à la dimension économique des élevages. En bovin viande, les 48 000 exploitations se répartissent de la façon suivante :

- 13 600 sont classées dans la catégorie des micro-exploitations, avec une Production Brute Standard² (PBS) de moins de 25 000 € ;
- 20 300 sont des élevages dont la PBS est comprise entre 25 et 100 000 € ;
- 12 000 sont des élevages moyens, dont la PBS est située dans une fourchette de 100 à 250 000 € ;
- Enfin, un effectif résiduel de 2 200 exploitations dégage une PBS de plus de 250 000 €.

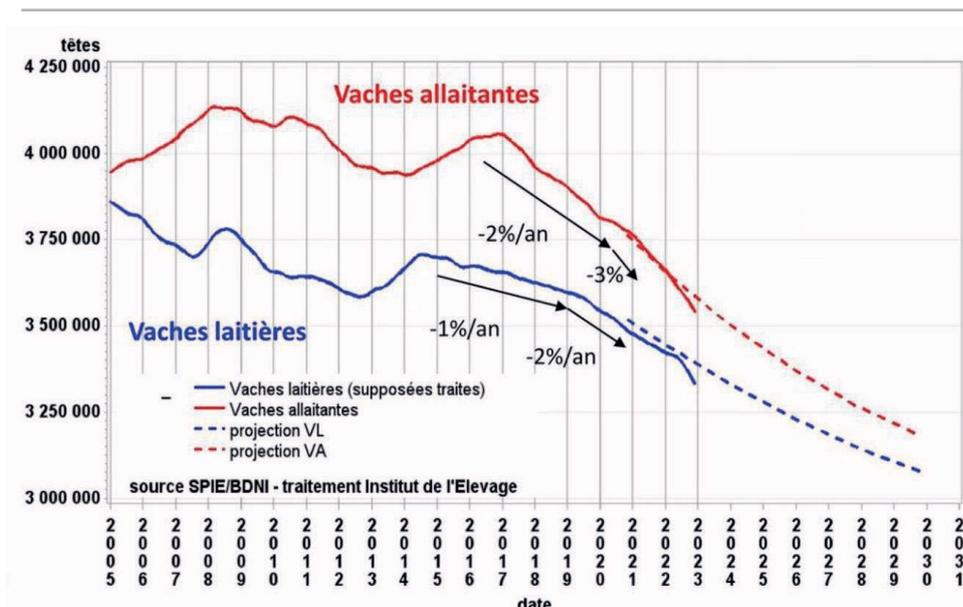
Ce qui conduit à indiquer que 70 % des exploitations de l'OTEX bovin viande évoluent sur de petites structures, et un faible nombre sur des grandes.

Le contraste est saisissant avec l'élevage laitier, bien plus concentré autour des moyennes et grandes structures, puisque 80 % des exploitations à orientation bovin lait dégagent une PBS de plus de 100 000 €. En ovins-caprins, la prédominance des petites structures reste d'actualité, avec 81 % des élevages. Enfin, en granivores (porcs et volailles), la concentration est également importante, à hauteur de 81 % (PBS supérieure à 100 000 €).

Des cheptels qui ne cessent de reculer

Il est un terme qui, à lui seul, résume la situation de l'élevage en France, mais aussi dans d'autres Etats membres de l'UE. C'est celui de « décapitalisation ». En prolongeant les tendances, on observe que, à l'horizon 2031, la baisse des effectifs de bovins ne serait pas stoppée, ni ralentie. Si, comme on l'a dit précédemment, l'entrée et l'application des quotas laitiers n'ont aucunement constitué une entrave à la disparition des éleveurs laitiers, cette contraction du nombre semble même s'accélérer à partir de l'abrogation de cette mesure qui visait antérieurement à encadrer les volumes de lait produits par vache. L'accélération de la baisse du troupeau allaitant intervient quant à elle un peu plus tard (Graphique 2).

 Graphique 2



Source : IDELE

La France, qui constitue toujours le premier cheptel bovin de l'Union européenne avec près de 17 millions de têtes en 2022 (soit 23 % des bovins de l'UE, contre 24 % en 2019³), n'est pas le seul Etat membre à voir son cheptel bovin décliner. Entre 2018 et 2021, l'Allemagne (deuxième cheptel communautaire, 11 millions de têtes) a perdu entre -2,3 % et -2,9 % d'effectifs bovins par an. Mais d'autres pays européens, bien que figurant loin derrière en termes de cheptel, stabilisent voire accroissent le nombre de bovins détenus dans leurs exploitations, et sont donc susceptibles de peser davantage dans la production du marché commun. Il s'agit de l'Irlande, l'Espagne, l'Italie et la Pologne – le cheptel de cette dernière progressant de façon continue d'environ 100 000 têtes par an depuis près de 10 ans.

S'agissant du cheptel porcin, le constat n'est pas différent. En deux décennies, le nombre de truies a reculé de 2,2 % par an, se traduisant par une baisse annuelle du cheptel porcin de -1,2 %. L'élevage porcin est ainsi passé en vingt ans de 15,3 à 12 millions de têtes. Sur cette même période, on peut mesurer la dégradation du taux d'auto-approvisionnement de la France. En 2021, ce taux était encore de 105 %, il n'est plus que de 100,2 % en 2022. La France a donc de plus en plus de difficultés à satisfaire sa demande intérieure en viande porcine. La Belgique, la Pologne, partagent avec la France cette dynamique d'érosion des cheptels porcins, mais loin derrière l'Allemagne (-10,6 %) (Tableau 2). L'Espagne et les Pays-Bas sont les deux Etats membres à moins reculer en termes d'effectifs de porcs. Il est ainsi logique de constater une augmentation des importations de porcs, de l'ordre de +8 % entre 2021 et 2022.

En viande ovine, le chiffre du cheptel pour l'année 2022 est de moins de 5 millions de têtes, en repli de -6 % par rapport à l'année précédente. C'est une tendance baissière ininterrompue depuis plus de quarante années. En 1980 en effet, le cheptel ovin s'élevait à 10 millions de têtes. Un cheptel qui est à 80 % concentré dans quatre régions du Sud de l'Hexagone (Carte 1).

³ Données Eurostat



Tableau 2

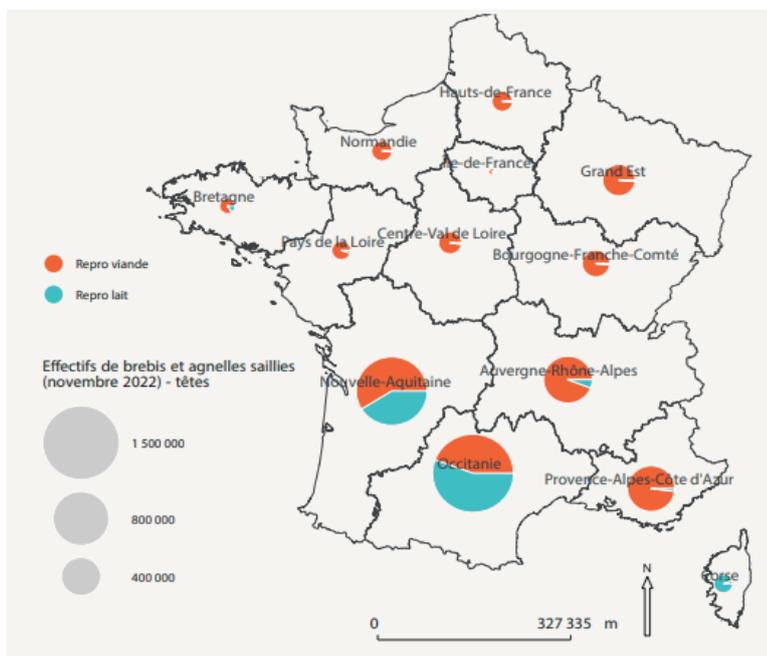
Cheptel porcin dans l'UE

Pays producteur	Cheptel porcin			Évolution moyenne annuelle			Évolution sur 20 ans
	2002	2012	2022	entre 2002 et 2012	entre 2012 et 2022	entre 2002 et 2022	
	Million de têtes			%			
Espagne	23,5	25,3	34,1	0,7	3,0	1,9	44,9
Allemagne	26,3	28,3	21,3	0,8	-2,8	-1,0	-18,7
France	15,4	13,8	12,2	-1,1	-1,2	-1,2	-20,8
Danemark	Millier de tec			-0,5	-0,6	-0,5	-10,4
Pays-Bas	11,2	12,1	10,7	0,8	-1,2	-0,2	-4,0
Pologne	19,0	11,1	9,6	-5,2	-1,4	-3,3	-49,3
Italie	9,2	8,7	8,7	-0,6	0,1	-0,2	-4,7
Belgique	6,6	6,4	5,8	-0,2	-1,1	-0,7	-12,9
Autres	32,1	24,8	20,4	-2,6	-1,9	-2,2	-36,5
UE 27	156,0	142,7	134,3	-0,9	-0,6	-0,7	-13,9

Source : Agreste, Eurostat - enquêtes cheptels européennes de novembre



Carte 1

Répartition par région du cheptel ovin (source : GEB – IDELE)

DYNAMIQUES PRODUCTIVES ET PRIX EN ELEVAGE



Lait de vache : la collecte française recule, à rebours de la dynamique mondiale

La collecte annuelle de lait de vache marque le pas en France depuis 2015. Après le pic de 2014, année de sortie des quotas laitiers, à 24,5 milliards de litres, un premier décrochage s'opère en 2016, et la collecte s'installe alors dans une période de stagnation autour de 23,8 milliards de litres jusqu'en 2020. Un nouveau décrochage est survenu en 2021, où 300 millions de litres ont été collectés en moins, puis en 2022 où 200 millions de litres ont manqué à l'appel (Graphique 3).

Cette tendance est le reflet d'une partie de la décapitalisation à l'œuvre mentionnée plus haut, à laquelle sont venues s'ajouter plusieurs années de sécheresse et, plus récemment, la hausse des coûts de production des éleveurs. Sur les neuf premiers mois de 2022, la baisse des effectifs de vaches laitières s'établissait à -2,4 % par rapport à 2021. La collecte a reculé de -1,18 % sur cette période, la hausse de la productivité par animal ayant visiblement permis de limiter l'impact de la baisse du cheptel sans toutefois parvenir à la compenser totalement.

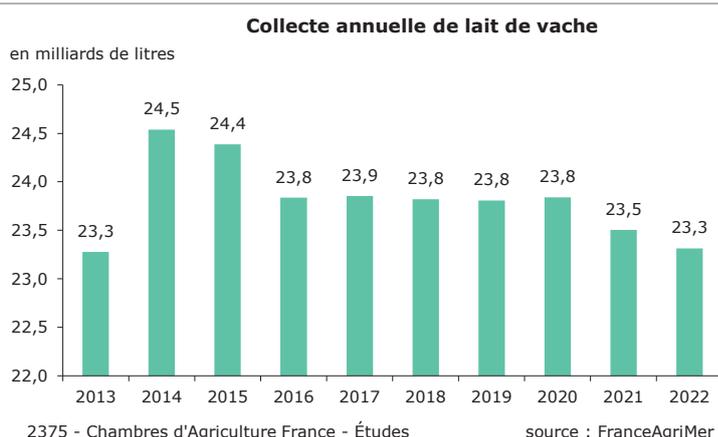
Le recul de la collecte s'aggrave sur les premiers mois de l'année 2023 (Graphique 4), à tel point que les volumes collectés sont redescendus, sur les quatre premiers mois de l'année 2023, au même niveau que ceux de 2010. Ainsi, de janvier à avril 2023, les volumes se situent -4,7 % en-dessous de la moyenne des années 2017 à 2021, alors que l'an passé le repli n'était encore que de -2,6 %.

Au niveau européen, la collecte de lait a progressé de +1 % seulement entre 2019 et 2022, oscillant autour de 144 millions de tonnes.

A l'international, les principaux producteurs sont quasiment tous positionnés sur des dynamiques de progression. Entre 2019 et 2022, les Etats-Unis ont vu les volumes de lait progresser de +4 %, l'Inde de +5 %, la Chine de +22 %, la Russie de +3 %⁴. La France et l'UE courent donc le risque d'être rattrapées et de perdre des parts de marché à l'export.

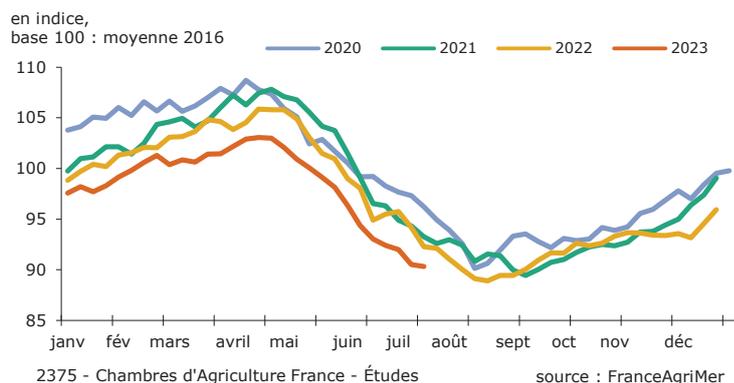


Graphique 3



⁴ Données USDA

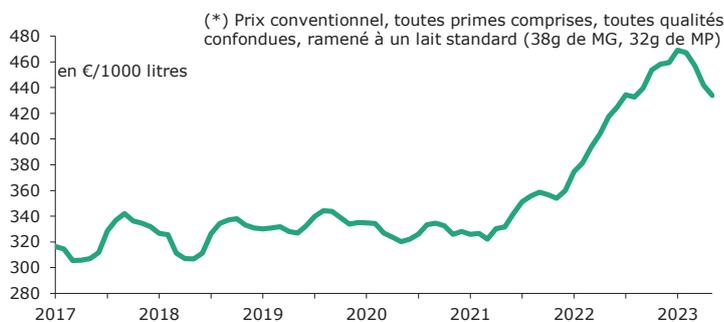
Collecte hebdomadaire de lait de vache



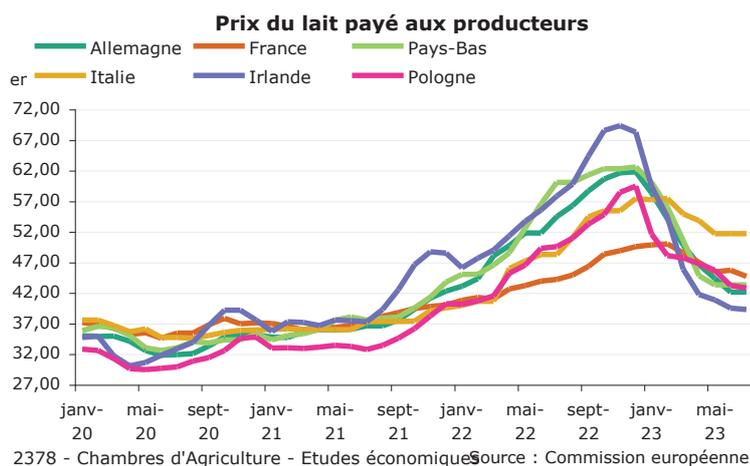
L'année 2022 a vu les prix du lait payés aux producteurs s'écarter de la moyenne des cinq dernières années. Entre 2017 et 2021, les prix oscillaient dans un corridor situé entre 300 et 340 euros les 1000 litres. Depuis début 2022, ils ont dépassé 370 €/1000 l, poussés par la baisse des livraisons de lait et la hausse des coûts de production, alimentation du bétail et énergie notamment (Graphique 5).

On notera toutefois que ce mouvement de hausse a été plus mesuré en France, où les prix du lait sont moins volatils que dans d'autres Etats membres, à l'instar de l'Irlande, de la Pologne, des Pays-Bas et de l'Allemagne, mais ces pays ont également connu depuis début 2023 des baisses importantes devant le ralentissement de la demande mondiale, au point que la France se retrouve désormais dans la moyenne (Graphique 6)⁵.

Prix du lait conventionnel payé au producteur en France (prix standard*)



⁵ Les explications à ces écarts de prix importants entre la France et les autres Etats membres sont détaillées par Vincent Chatellier (INRAE) pour Agriculture et Stratégies : <https://www.agriculture-strategies.eu/2023/04/prix-du-lait-apres-lembellie-de-2022-des-perspectives-plus-sombres/>

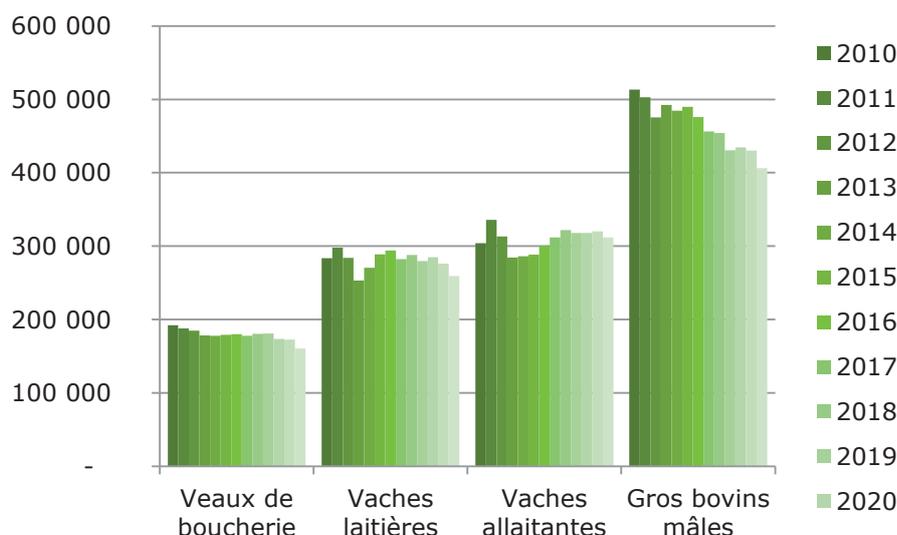


Viande bovine

Le nombre total de bovins abattus en France, qui s'établit à 4,3 millions de têtes en 2022 selon Agreste, est en baisse continue depuis 2018, en lien avec la décapitalisation du cheptel laitier et allaitant. Ce repli n'est pas compensé par un poids plus important par animal, puisque les statistiques d'abattages en volume sont également orientées à la baisse, et ce dans toutes les catégories de bovins : veaux de boucherie, vaches laitières, vaches allaitantes, gros bovins mâles (Graphique 7). Entre 2021 et 2022, les volumes d'abattages ont décliné de -4 %.

A l'international, les données de la FAO concernant la production de viande bovine font état d'une stagnation de la production européenne ces cinq dernières années (+0,5 % entre 2020 et 2021). On relève toutefois des dynamiques contrastées au sein des autres Etats membres, la production de France et l'Allemagne étant orientée à la baisse (respectivement -0,6 % et -0,4 % entre 2020 et 2021, et en baisse continue ces dernières années), alors qu'elle progresse dans d'autres, à l'instar de l'Italie (+3 %) et de l'Espagne (+5 %).

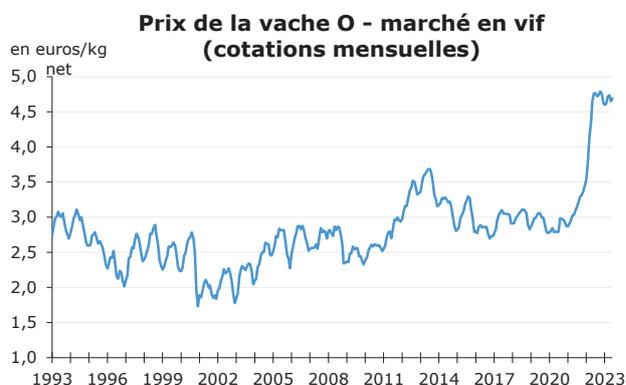
Abattages de bovins en en téc (corrigés des variations journalières)



Source : Agreste - Base de données nationale de l'identification française (BDNI)

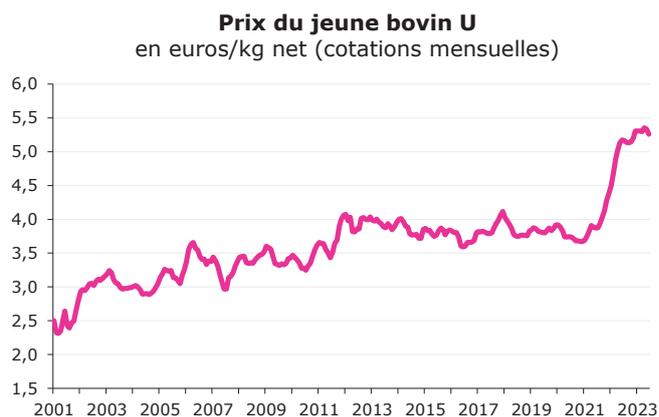
Les tensions sur l'offre de bovins au niveau national, auxquelles se sont ajoutées les hausses de charges, ont tiré les prix vers le haut à partir de la fin de l'année 2021, les cours atteignant des niveaux inédits, au-dessus de 5 €/kg pour le jeune bovin U, de 4,5 €/kg pour la vache O sur le marché en vif (Graphiques 8 et 9).

 Graphique 8



122 - Chambres d'Agriculture - Études économiques Source : FranceAgriMer, FMBV

 Graphique 9



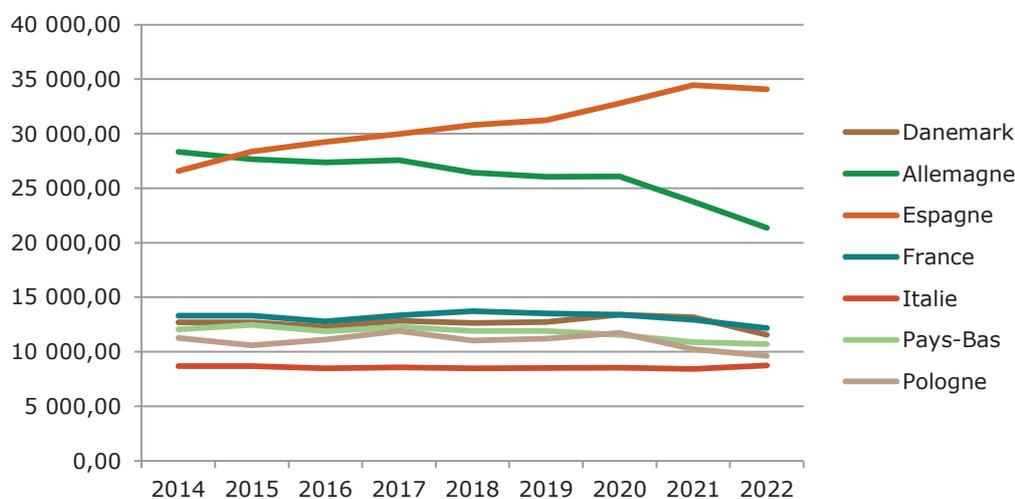
131 - Chambres d'Agriculture - Études économiques sources : FranceAgriMer, FMBV

Viande porcine

Le cheptel porcin est lui aussi en repli en France (12 millions de têtes en 2022), à un rythme s'accroissant ces deux dernières années (-3 % entre 2020 et 2021, -6 % entre 2021 et 2022 en nombre de têtes). Les effectifs étant en recul dans quasiment l'ensemble de l'Union européenne, la France garde son rang : elle représente 11 % des effectifs de l'UE en 2022 (et 12 % en 2014). En revanche, il faut souligner l'ascension phénoménale de l'Espagne dans cette filière, qui a largement dépassé l'Allemagne et détient désormais pour 31 % des porcs européens (Graphique 10). Du côté des abattages, la baisse est moins marquée, la France n'ayant vu les volumes d'abattages reculer « que » de -6 % entre 2021 et 2022. La filière porcine française, mais également européenne, a bénéficié de prix orientés à la hausse en 2022, du fait ici encore d'une offre limitée au regard de la demande (Graphique 11).

 Graphique 10

Cheptel porcin dans l'UE

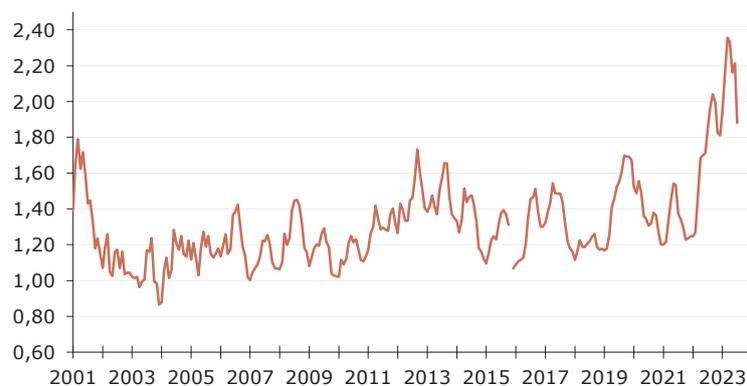


Source : Eurostat

 Graphique 11

Prix du porc au cadran - cotations mensuelles

en euros/kg net



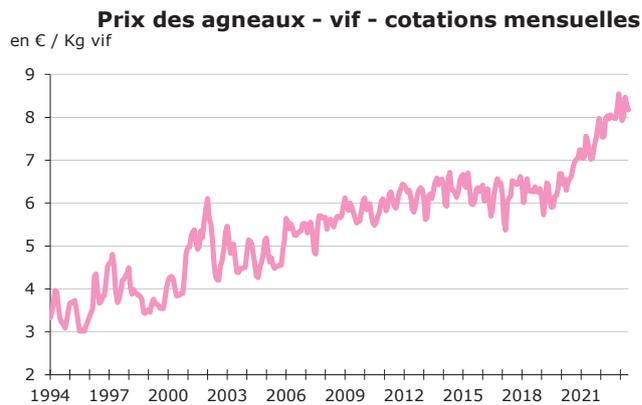
119 - Chambres d'Agriculture - Études économiques

source : Marché du Porc Breton

Viande ovine

Les abattages d'agneaux dégringolent depuis plus de vingt ans en France. Entre 2002 et 2022, ils ont reculé de -32 % en nombre de têtes, et de -29 % en volumes. La consommation de viande ovine étant également en repli, le solde commercial de la France, qui reste largement négatif en volume et en valeur (- 58 600 tonnes et - 423 000 euros en 2022), s'améliore sur longue période. La dynamique est similaire pour les échanges d'ovins vivants. Les cotations des agneaux sur le marché en vif ont atteint 7,99€/kg en moyenne sur l'année 2022, soit +18,5 % par rapport à la moyenne des trois dernières années (Graphique 12), portées par la baisse du cheptel européen, et espagnol en particulier (un des principaux fournisseurs de la France en viande ovine et ovins vivants).

 Graphique 12



128- Chambres d'Agriculture - Études économiques

source : FranceAgriMer

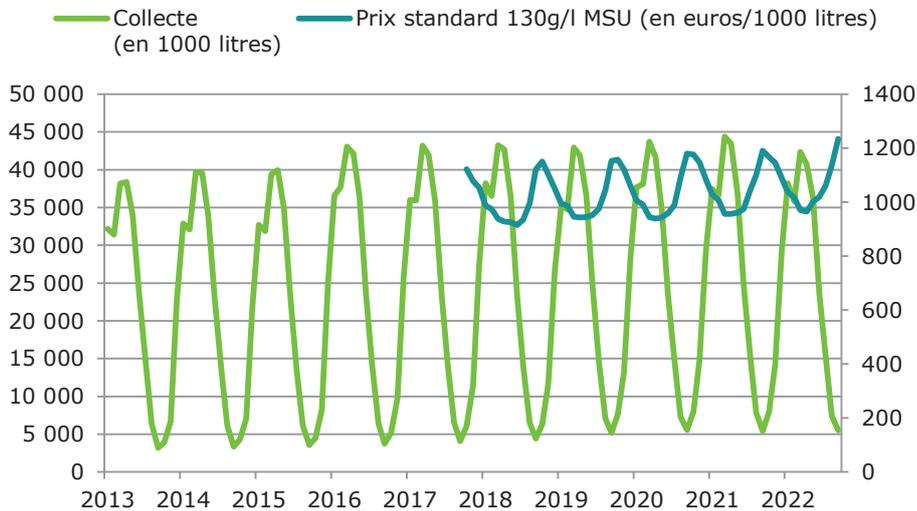
Lait de brebis et de chèvre

A l'inverse du lait de vache, la collecte de lait de brebis est en progression quasi-constante ces dernières années, à l'exception près de 2022 où elle a reculé de -2,4 % par rapport à 2021 (Graphique 13). En lait de chèvre, on observe le même dynamisme depuis 2014, et la collecte 2022 poursuit la tendance, en hausse de +1,8 % par rapport à 2021 (Graphique 14).



Graphique 13

Evolution de la collecte et du prix du lait de brebis

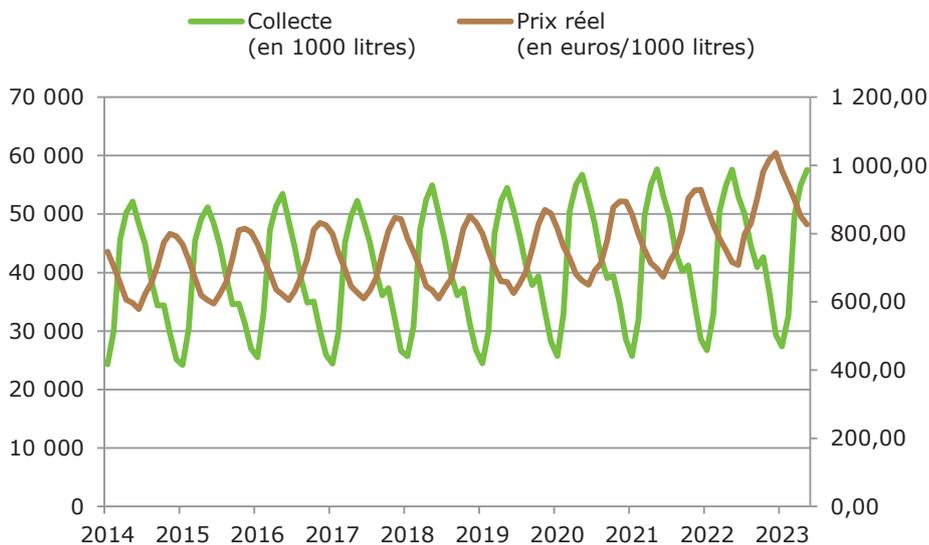


Source : FranceAgriMer



Graphique 14

Evolution de la collecte et du prix du lait de chèvre



Source : FranceAgriMer

Poulets de chair et œufs

Les filières volailles de chair et poules pondeuses ont été touchées par la grippe aviaire en 2021 et 2022, ce qui a affecté les niveaux de production.

En poulets de chair, après une phase de déclin des années 1990 à 2006, les abattages sont repartis à la hausse, jusqu'à retrouver au détour des années 2015 les niveaux de la fin des années 1990. En 2022, ils se sont établis à 1,07 million de tonnes équivalent carcasse (téc), soit un niveau quasi-identique à la moyenne quinquennale malgré un contexte sanitaire difficile (les filières palmipèdes ont en revanche été beaucoup plus marquées par les conséquences de la grippe aviaire). Face à une hausse inédite du coût de l'aliment, l'indice des prix à la production est en progression de + 17 % pour le poulet label et de + 29 % pour le poulet standard sur l'année 2022 par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

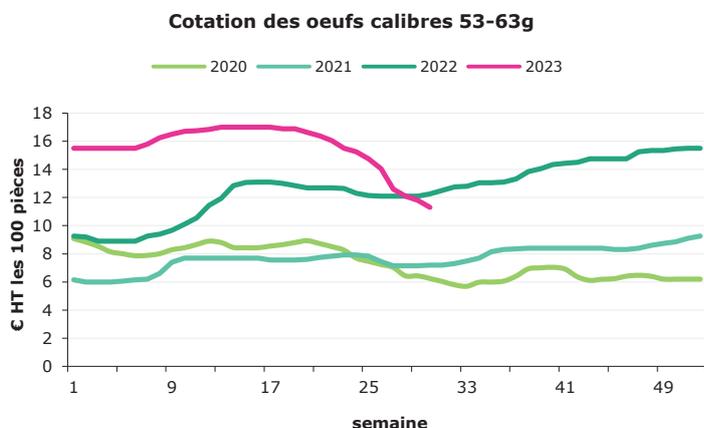
La production d'œufs de consommation s'est établie à 15,4 milliards d'œufs en 2022, en recul de - 1,6 % par rapport à 2021⁶. Une évolution liée au repli des mises en place de poulettes de ponte, conséquence de l'épizootie. Sur longue période, la production française d'œufs a fait preuve d'une progression importante et rapide ainsi que d'une transition vers les systèmes de production plein air, sol et bio (Tableau 3). Alors que la consommation d'œufs augmente en France, et que la grippe aviaire fait peser un risque sur l'offre, le prix des œufs a connu une hausse spectaculaire courant 2022, passant du simple au double (Graphique 15).

 **Tableau 3**

	2005	2010	2020	2021 ¹
Production d'œufs	<i>milliard d'œufs</i>			
Production d'œufs de consommation	12,3	13,1	15,1	15,7
systèmes cages	10,1	10,5	8,1	7,7
systèmes alternatifs ²	2,3	2,6	7,1	8,0
Production d'œufs à couvrir (issue des reproductrices)	1,2	1,4	1,3	1,2
Effectifs de poules (productrices œufs de consommation)	<i>million de têtes</i>			
Élevages professionnels	44,8	44,9	45,4	47,5

1. Œufs de consommation selon le modèle de prévision de production (V2) et œufs à couvrir.
2. Bio, plein air et sol.
Champ : France y compris DOM à partir de 1996.
Sources : Agreste, Itavi, CNPO

 **Graphique 15**



137 - Chambres d'Agriculture - Études économiques

source : RNM

⁶ Données Agreste.

Synthèse

Ce panorama permet de relever des tendances communes aux filières animales. D'une part, un repli des effectifs et des volumes produits en France. D'autre part, le risque d'un déclasserement de l'Union européenne sur les marchés mondiaux des produits d'origine animale. Et ce, alors que la France et l'UE comptent actuellement parmi les acteurs internationaux majeurs sur plusieurs filières animales. Ces tendances participent au renchérissement des cours des denrées animales en France et à l'international et à la hausse des importations, la demande n'ayant pas faibli aussi rapidement et fortement que l'offre disponible. Les petits ruminants et les productions de poulets de chair et poules pondeuses font figure d'exception à ce tableau.

Ce panorama des dynamiques productives et de prix ne serait pas tout à fait complet sans un détour par les revenus des éleveurs. On s'appuiera pour cela sur les données du dispositif INOSYS, qui ont l'avantage d'être des données microéconomiques d'exploitations d'élevages. Ce qui ressort est que les revenus des éleveurs, globalement, s'inscrivent sur une tendance haussière pour le secteur élevage, notamment grâce aux bonnes campagnes 2021 et 2022. Les écarts inter et intra système restent marqués et ont tendance à s'amplifier (graphiques 16, 17, 18 et 19). Les effets sécheresse, les potentiels agronomiques et les niveaux d'autonomie des systèmes discriminent les résultats techniques et donc économiques des élevages. Le couplage de productions d'élevage et de cultures de vente semble être une stratégie gagnante sur le plan économique, mais aussi agronomique, les synergies cultures-élevages sont très positives. Toutefois, la concurrence exacerbée entre revenus issus des cultures et revenus issus de l'élevage peut amener à se poser la question de la pérennité de ce type de système. En effet, au RA 2020, les installations en polyculture-élevage en plaine sont moins dynamiques et le renouvellement des actifs en élevages, bovins notamment, est très faible. Dès lors que la production végétale peut être de mise, l'élevage a tendance à reculer.

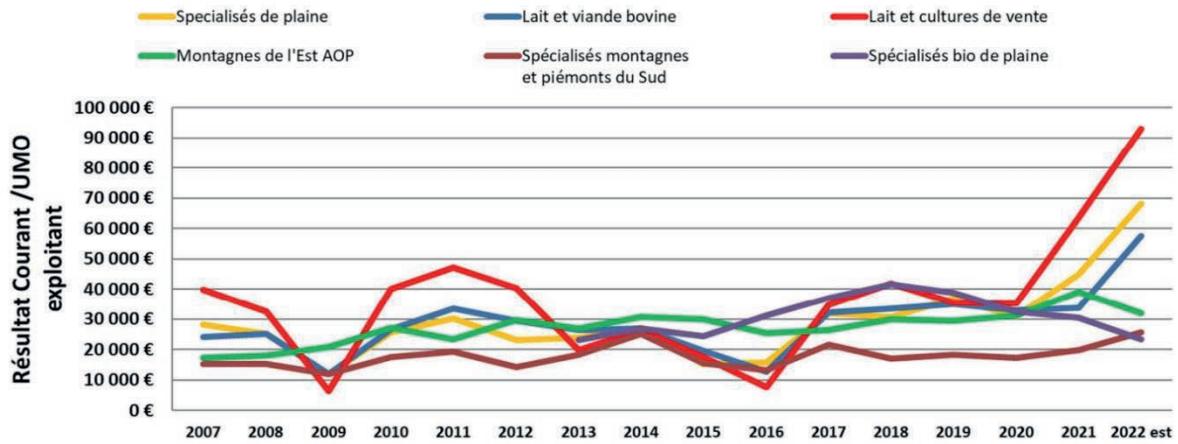
Si la progression des revenus est à souligner et à faire savoir, cette observation à l'échelle microéconomique ne doit pas être déconnectée des observations nationales. La hausse des prix des produits animaux s'explique en partie par les dynamiques de décapitalisation du secteur, autant en lait qu'en viande. Ces dynamiques font évoluer systèmes et paysages agricoles, la dynamique de fond enclenchée restant la baisse régulière et accélérée du cheptel, des actifs en élevage et des prairies pourtant centrales dans les enjeux environnementaux de la transition agroécologique.

En bovins lait, les systèmes BIO connaissent une conjoncture maussade en 2022, cependant la baisse des revenus est amorcée depuis 2018. Des plus hauts revenus en 2018, ces systèmes passent à la dernière marche du podium. La situation conjoncturelle de l'agriculture biologique impacte directement les revenus des éleveurs laitiers qui n'ont pas bénéficié de la hausse du prix du lait observée en conventionnel.



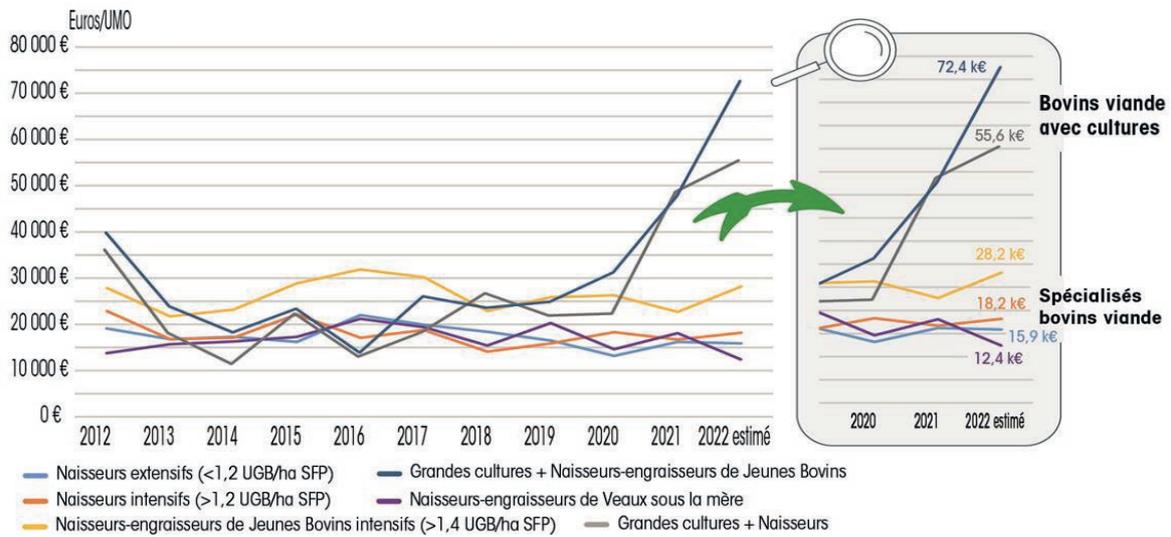
Graphique 16

Bovins lait



Graphique 17

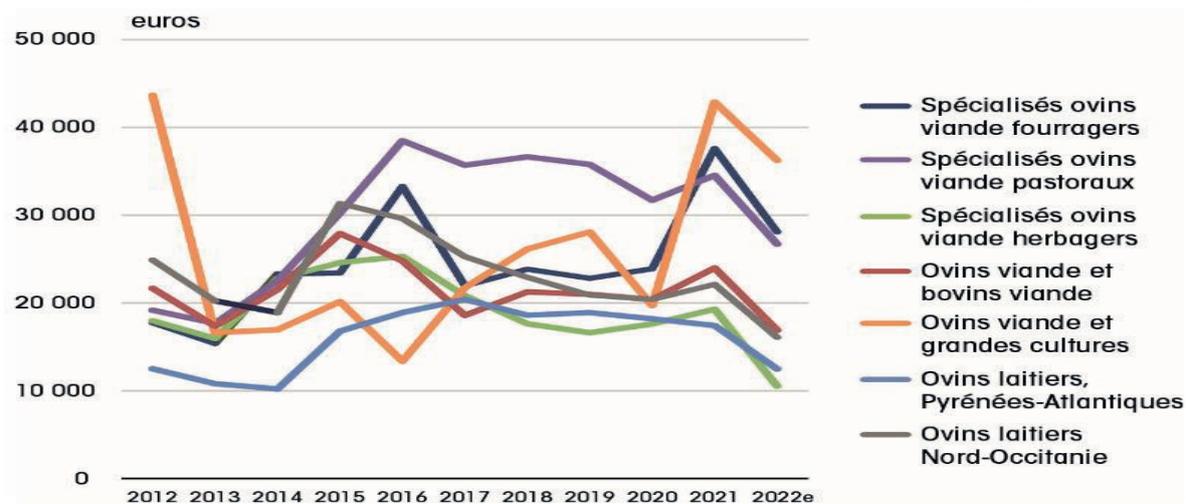
Bovins viande





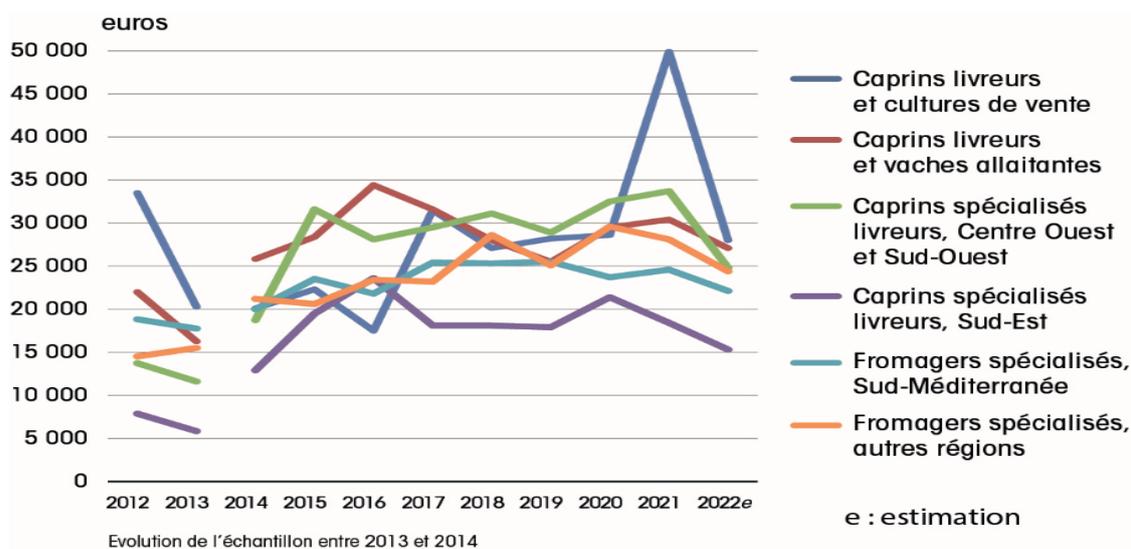
Graphique 18

Ovins lait & viande



Graphique 19

Caprins



L'ETAT DU COMMERCE EXTERIEUR FRANÇAIS DE VIANDE ET DES PRODUITS LAITIERS

Comme une bonne part des autres productions agricoles, les productions animales ont été absorbées dans la mondialisation à partir des années 1990. De ce point de vue, la signature des Accords de Marrakech en 1994 a marqué un tournant décisif pour les éleveurs, qui vont être de plus en plus confrontés à un univers économique de haute intensité concurrentielle. A cet égard, et comme cela va être développé dans cette section, l'aviculture est emblématique de cette concurrence mondiale qui a porté un préjudice économique important à l'une des filières, le poulet de chair.

La mondialisation des productions animales ne peut être dissociée des profondes mutations observées dans plusieurs compartiments des sociétés. La démographie, les niveaux de vie, les comportements alimentaires, ont accompagné et même amplifié l'internationalisation de l'offre. Il est donc nécessaire de livrer ici quelques points de repères pour mieux comprendre l'enjeu que représente le maintien d'une production de produits carnés en France, avant de dresser un panorama des échanges mondiaux de viandes et de produits laitiers et d'identifier le positionnement de la France dans ces circuits commerciaux.

Quelques rappels importants

La croissance démographique constitue un élément clé pour l'agriculture, dans la mesure où elle est la source de bouches à nourrir. A l'horizon 2050, il y aurait 170 000 bouches supplémentaires à nourrir par jour, soit l'équivalent de la ville de Reims au quotidien. La population africaine devrait doubler d'ici cet horizon, soit 1 milliard d'habitants en plus, ce qui porterait la population totale de l'Afrique à 2,5 milliards, sur un total mondial de près de 10 milliards d'individus (la population mondiale en 1950 était de 2,5 milliards d'habitants) (Graphique 22, source : ONU). L'Inde sera le pays le plus peuplé, avec 1,7 milliard d'habitants, devançant désormais la Chine, qui plafonnera à 1,3 milliard.

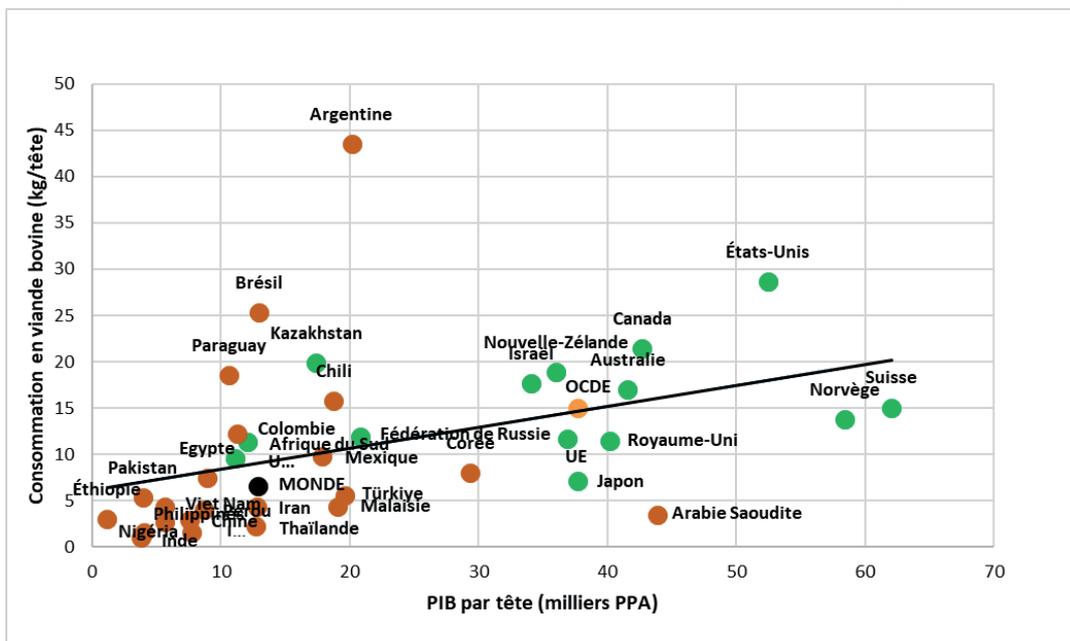
La seconde dimension clé pour les productions animales a trait à l'élévation des niveaux de vie dans une partie du monde depuis les années 1990 (Carte 2). Cette dynamique de niveau de vie appelle deux commentaires. Le premier est que, en 2000, la classe moyenne mondiale était à 65% occidentale, alors qu'elle sera, en 2030, à 80% non-occidentale. L'Asie concentrera 60% de cette catégorie sociale, l'Union européenne à peine 10%. Le second réside dans les transitions nutritionnelles que ces évolutions vont induire, les populations d'Asie ayant déjà amorcé une élévation des quantités de produits carnés consommés.

La croissance des niveaux de vie joue un rôle crucial dans l'analyse des productions animales, particulièrement en ce qui concerne la consommation de viande, notamment la viande bovine, comme le met en lumière le graphique 20. Cette corrélation entre l'élévation du PIB par habitant et la consommation de viande bovine par personne est indéniable. Les données révèlent qu'au sein des pays où le revenu par habitant est moindre, la consommation de viande est proportionnellement inférieure, et vice versa. Initialement établie à 0,42 dans l'échantillon global, cette corrélation augmente à 0,54 lorsque l'Argentine est exclue de l'échantillon, et à 0,61 lorsque le Brésil en est également exempté. Le retrait de ces deux pays de l'échantillon s'explique par leurs héritages culinaires respectifs, la viande bovine demeurant un élément alimentaire essentiel, indépendamment du niveau de revenu par habitant. Le coefficient de corrélation de 0,61 laisse entrevoir une croissance parallèle entre la consommation de viande par habitant et l'élévation du PIB réel par habitant. Il semblerait que cette relation découle du caractère non essentiel de la viande, contrairement aux céréales qui forment la base alimentaire, rendant ainsi sa consommation davantage influencée par le niveau de revenu et par le coût par calorie qui reste supérieur à celui des céréales.



Graphique 20

Corrélation entre la consommation en viande bovine par tête (en kg) et le PIB par tête



Note : Les pays en vert représentent les pays développés et ceux en marron les pays en développement conformément à la classification de l'OCDE.

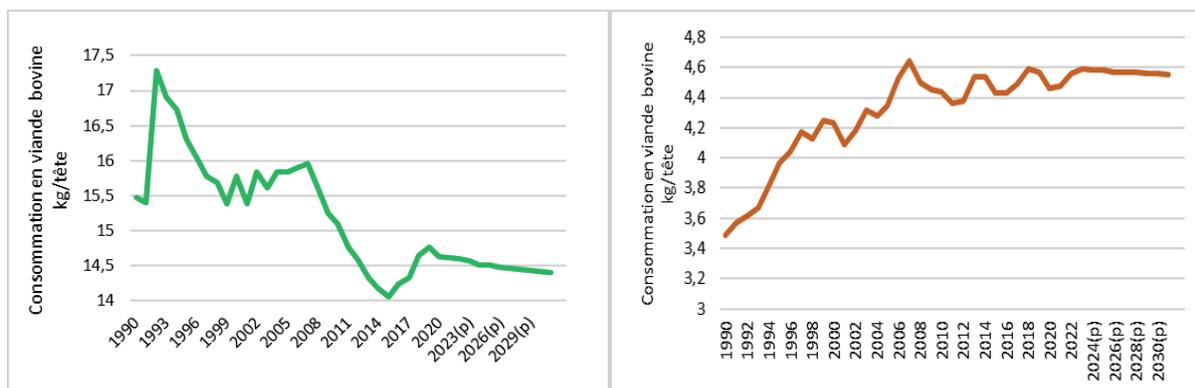
Source : Banque Mondiale, FAO-OCDE et calculs des auteurs

Si consommer moins de viande est une recommandation en Occident, cela ne semble pas être le cas dans d'autres régions du monde, notamment les pays en développement, où le niveau de vie a rattrapé son retard et où les carences alimentaires touchent une part importante de la population et constituent un problème de santé publique. Le graphique ci-dessous illustre de manière l'évolution contrastée des consommations de viande bovine entre les pays en développement et les pays développés (graphique 21). Trois exemples suffiront à attester cette trajectoire : au Brésil, en 1960, la consommation de viande se situait à 25 kg/an/hab. Elle est aujourd'hui au voisinage des 100 kg. En Chine, 5 kg/an/hab. en 1960, contre moins de 60 kg soixante ans après. Enfin, en Russie, où la consommation individuelle de viande n'était que de 20kg, elle se situe aujourd'hui aux alentours de 80. La moyenne mondiale est évaluée à 44 kg/an/hab. (Graphique 23).



Graphique 21

Évolution de la consommation Mondiale de viande bovine dans les pays développés (gauche) vs pays en développement (droite) sur la période 1990-2031

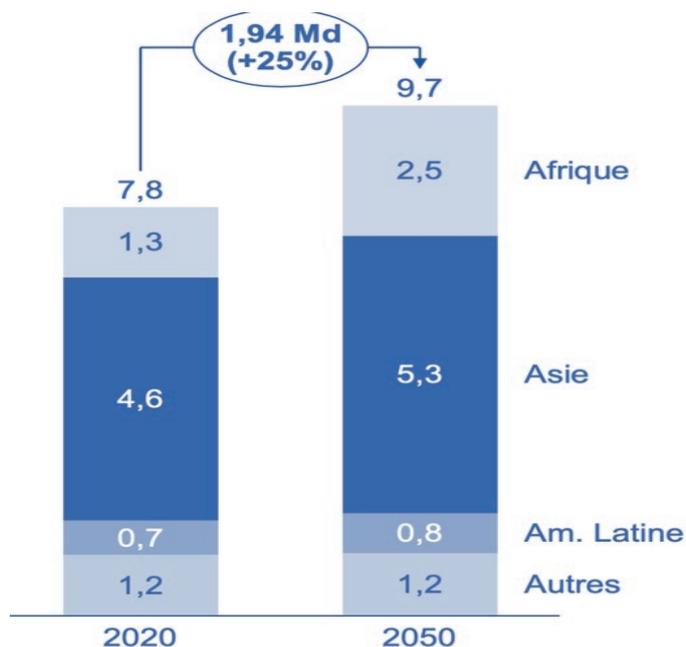


Source : FAO-OCDE



Graphique 22

Croissance de la population mondiale à l'horizon 2050



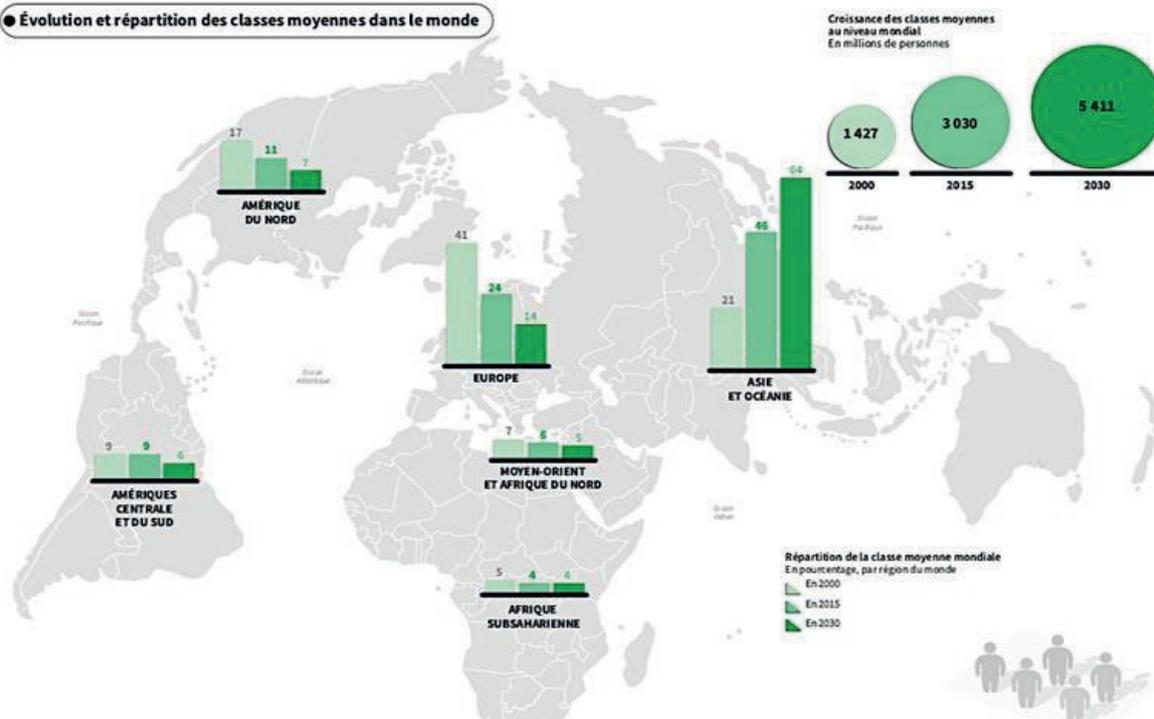
Source : Le Déméter, d'après ONU



Carte 2

La dynamique des classes moyennes dans le monde

Évolution et répartition des classes moyennes dans le monde



Source : Le Déméter, d'après sources nationales

Les projections établies par l'OCDE et la FAO indiquent que la demande mondiale de viande pourrait ainsi croître de quelque + 2 % à l'horizon 2032, sous l'impulsion des pays à revenus intermédiaires. Dans les pays à revenus élevés, c'est davantage une demande se portant sur les caractéristiques intrinsèques de

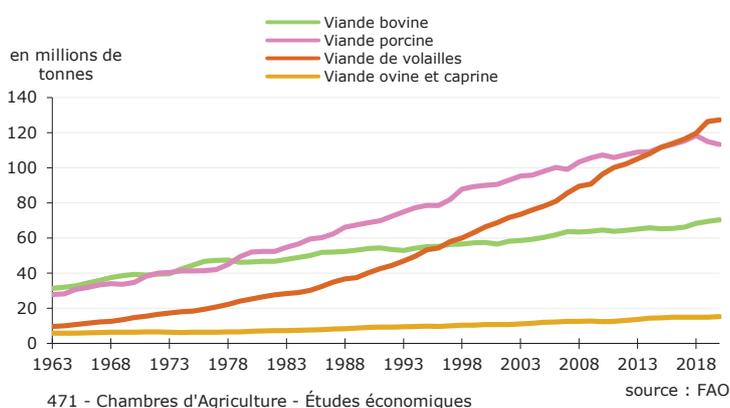
la viande (qualité, traçabilité, nutriments...) qui s'installerait durablement. Les deux secteurs qui profiteraient le plus de cette perspective favorable seraient la volaille et la viande porcine, ce qui induit que la production mondiale devrait augmenter d'ici 2032. La croissance de l'offre de ces deux types de viande est étroitement conditionnée à la maîtrise des épizooties, qui constitue la principale menace pour la pérennité des élevages (le cas de la PPA est de ce point de vue emblématique de la nécessité de continuer à produire pour répondre à une défaillance sanitaire dans les pays producteurs et gros consommateurs, comme ce fut le cas de la Chine ces dernières années), aux coûts de production et singulièrement à celui de l'aliment pour animaux, qui entre pour une part importante dans le coût de production total, notamment pour les granivores, et à celui de la main-d'œuvre.

Il en découle que les projections 2032 de l'OCDE et de la FAO montrent que la croissance de la demande de viande se décomposerait de la façon suivante :

- Viande de volaille + 15 % (horizon 2032, cette viande compterait pour 41 % des apports en protéines animales, avec une demande forte dans des pays comme l'Inde, le Pakistan, les Philippines et le Vietnam)
- Viande porcine + 11 %
- Viande bovine + 10 %
- Viande ovine + 15 %

Graphique 23

Consommation mondiale de viandes



Concernant le lait et les produits laitiers, dont l'OCDE et la FAO soulignent qu'ils constituent des produits vitaux pour les humains, la croissance de la consommation par habitant dans le monde est estimée à + 0,8 % par an d'ici 2032, soit près de 16 kg/hab. en extrait sec. Les pays d'Afrique, l'Inde et le Pakistan seront les foyers de cette croissance de la demande. Quant à la production mondiale de lait, elle se situerait sur une tendance haussière de + 1,5 % par an. Ces évolutions ne remettraient pas en cause la prédominance de la Chine comme première importatrice mondiale de lait et de produits laitiers, que ce soit en produits secs ou non secs. La progression des revenus et la pression démographique dans le reste de l'Asie seraient à l'origine d'une forte poussée de la demande dans cette région, favorisant la production mondiale.

Dans les pays industrialisés, c'est surtout le fromage qui tirerait vers le haut la demande mondiale de produits laitiers. L'Amérique du Nord serait à l'origine d'une demande de fromages en forte hausse. De ce point de vue, les productions fromagères de l'UE pourraient retirer un gain économique de ces perspectives de hausse de la demande de fromages, la France étant plutôt bien placée en ce domaine.

Toutefois, ces tendances favorables ne profiteraient que très partiellement à l'UE à 27. Les projections de demande suggèrent en effet que les cheptels se maintiennent ou s'accroissent. Les estimations sur 2032 montrent que l'UE serait, avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Russie, la seule région du monde à voir son cheptel de vaches laitières poursuivre sa baisse.

Les échanges mondiaux de viande et les positions de la France

On procédera par un panorama général par filière, puis par un traitement du commerce extérieur français dans chaque type de produit issu de l'élevage.

Viande bovine

L'un des faits marquants des échanges mondiaux de viande bovine réside dans l'écrasante domination du Brésil. Bien qu'il ne soit pas le premier producteur mondial, ni doté du premier cheptel de bovins dans le monde, le Brésil s'est hissé au premier rang des exportateurs mondiaux de viande bovine. Pour rappel, c'est l'Inde qui détient le cheptel le plus important au monde, avec 307 millions de têtes en 2022, y compris les buffles, suivie du Brésil avec 194 millions de têtes. L'UE à 27 arrive en cinquième position, avec 75,7 millions de têtes. L'UE est, avec les Etats-Unis, l'une des rares régions du monde à enregistrer une diminution de son cheptel de bovins depuis 2010. En revanche, les Etats-Unis conservent leur leadership sur les volumes de production, avec en 2022 près de 13 millions de tonnes équivalent carcasse (TEC), devançant le Brésil (8,8), la Chine (7,2), et l'UE à 27 (6,6).

La hiérarchie des nations se modifie si l'on se penche sur les flux commerciaux. Le Brésil arrive largement en tête en 2022 avec 2,7 millions de tonnes de viande bovine exportées, devant les Etats-Unis (1,5), l'Inde (1,4), puis l'Australie (1,2). L'UE est classée loin derrière avec seulement 0,6 million de tonnes, en recul de - 5% sur un an (Tableau 4). Si l'UE recule autant dans les exportations de viande bovine, c'est sous l'effet de la réduction significative de la production, qui a contracté l'offre disponible pour le marché mondial.

En bovins vivants (hors reproducteurs), c'est le Mexique qui occupe le premier rang des exportateurs mondiaux (870 000 têtes), suivi de l'UE à 27 avec 770 000 têtes, qui exporte ses bovins vivants prioritairement vers le Bassin méditerranéen.

Face à ces exportateurs historiques, on trouve des importateurs dont la hiérarchie a évolué. La Chine (y compris Hong Kong), figure au premier rang des importateurs mondiaux, avec plus de 3,5 millions de tonnes importées en 2022, soit une progression de + 8% en un an. Vingt ans plus tôt, elle n'importait que 200 000 tonnes. Elle est suivie des Etats-Unis qui, avec 1,4 million de tonnes, ne cessent d'accroître leurs importations depuis 2010. Le Japon, la Corée du Sud, l'Egypte et le Chili, appartiennent au classement des dix premiers importateurs mondiaux. Quant à l'UE à 27, ses importations oscillent entre 300 et 420 000 tonnes sur la période 2010-2022. Elles ont progressé de + 27% entre 2021 et 2022.



Tableau 4

Principaux exportateurs de viande bovine en milliers de TEC

	2010	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021 en %
Brésil	1 550	2 150	2 380	2 170	2 720	+25
Etats-Unis	960	1 260	1 240	1 430	1 480	+3
Inde	640	1 430	1 230	1 340	1 380	+3
Australie	1 300	1 700	1 460	1 310	1 170	-11
Argentine	260	780	830	710	810	+14
Nouvelle-Zélande	480	600	610	660	620	-6
UE 27	580	650	660	630	600	-5
Uruguay	320	410	400	550	490	-11
Canada	470	500	490	570	560	-2
Paraguay	260	320	490	410	440	+7

Source : GEB - Idele

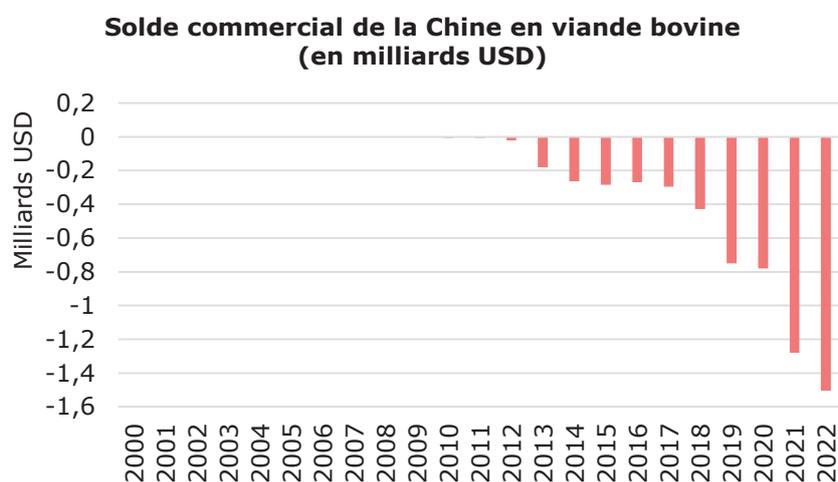
En matière d'importations de viande bovine, la dépendance de la Chine s'approfondit d'année en année, confirmant d'une part que sa production domestique ne suffit plus à couvrir les besoins de sa population et que, d'autre part, la Chine, bien qu'elle soit une puissance économique aspirant au leadership mondial, est de plus en plus dépendante du reste du monde pour ses approvisionnement agricoles et alimentaires (Graphique 24).

Le Brésil est devenu le premier fournisseur de la Chine, avec près de 60% des exportations totales de viande bovine vers ce seul pays. Une nuance est à apporter, dans la mesure où les importations chinoises sont étroitement corrélées aux épizooties qui apparaissent au Brésil, comme ce fut le cas au début de l'année 2023, avec des cas d'encéphalite spongiforme bovine (ESB) ayant entraîné la fermeture du marché chinois.

Il est intéressant de noter que, outre le Brésil, les trois autres nations du MERCOSUR ont la Chine pour principal client. Rien que pour l'Uruguay, petit pays de 3,6 millions d'habitants, la Chine représente deux tiers des exportations de viande bovine de l'Uruguay, soit près de la moitié de la production de bovins (317 000 tonnes, pour une production de 616 000 TEC). Les exportations des quatre membres du MERCOSUR dépendent ainsi de l'état de la croissance de l'économie chinoise et de la robustesse de la consommation intérieure. Ce marché chinois semble encore assez inaccessible aux productions européennes et françaises.



Graphique 24



Source : CNIEL d'après TDM

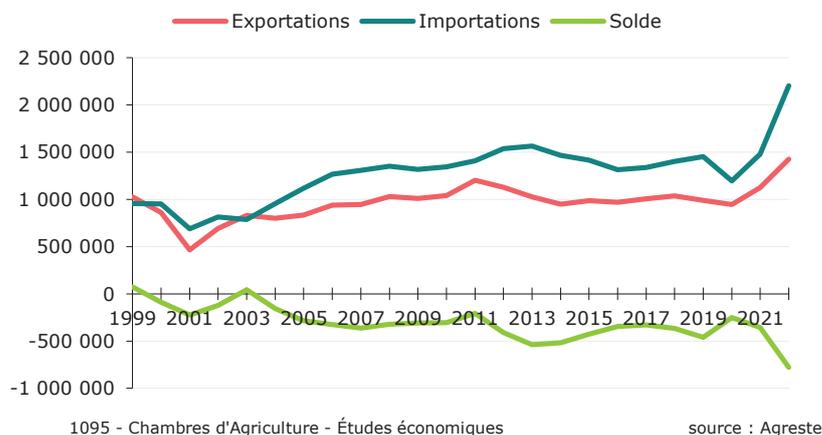
Le commerce extérieur français de viande bovine

Le premier diagnostic que l'on peut avancer est que le secteur de la viande bovine se distingue par un déficit commercial croissant depuis 2020, mais que ce déficit, auparavant moins élevé, remonte en réalité au début des années 2000 (Graphique 25). Ce résultat global renferme des contrastes selon les stades de fabrication de la viande.



Graphique 25

Commerce extérieur de viande bovine (en milliers d'euros)



Graphique 26

Commerce extérieur de bovins vivants (hors reproducteurs, en milliards d'euros)



Source : Agreste

Un premier aperçu du commerce extérieur français en bovins vivants sur l'année 2022 indique que l'excédent commercial en bovins vivants s'est fixé à 1,5 milliard d'€ (+ 15%). Ce chiffre confirme à lui seul le bon positionnement de la France à l'exportation de bovins vivants. Cela concerne notamment les broutards, pour lesquels l'excédent annuel a été de 214 millions d'euros en 2022, et les veaux (65 millions d'euros).

Un regard sur la période 2018-2022 ne remet pas en cause ce positionnement. On rappellera ici l'avantage comparatif que détient la France dans le domaine des bovins vivants de plus de 160 kg, destinés à l'engraissement, vers l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas, la Grèce, puis, s'agissant des Pays Tiers, vers l'Algérie et Israël.

En revanche, dès que l'on passe au stade de la transformation, le constat d'une France en difficulté surgit. Viandes fraîches, viandes congelées, et viandes transformées, constituent des postes déficitaires, qui exercent une pression sur le solde global de viande bovine. C'est particulièrement le cas en viandes fraîches, puisque le déficit s'élève en 2022 à - 391 millions d'€, déficit qui ne cesse de progresser depuis

2018. Le constat vaut également pour les viandes congelées (-368 millions d'€) et les viandes transformées (-78 millions d'€).

En 2018, l'excédent global (bovins vivants et viande bovine) était de près de + 1 milliard d'€, il tombe à + 630 millions en 2022. Seule l'année 2020, année de pandémie, se caractérise encore par un excédent de + 1 milliard.

Cette ventilation du commerce extérieur de viande bovine par degré de transformation confirme ce qui a été constaté à plusieurs reprises dans d'autres secteurs (c'est le cas de la sylviculture) : un différentiel de valeur ajoutée entre ce qui est exporté (animaux vivants), et ce qui est importé (viandes fraîches à transformées). Il s'avère que, comme dans le cas de la volaille, c'est de l'intra-communautaire que provient la viande bovine partiellement ou totalement transformée, et essentiellement des Pays-Bas, d'Allemagne et de Pologne (Tableau 5). Un examen des flux commerciaux de l'UE à 27 avec les Pays Tiers aboutit aux constats suivants :

- Prédominance du Royaume-Uni depuis la sortie de cet Etat membre de l'UE ;
- Trois pays du MERCOSUR forment un groupe de fournisseurs non négligeables : Brésil, Argentine et Uruguay ;
- En lien avec les négociations avec l'Australie (accord en cours de négociation) et la Nouvelle-Zélande (accord signé avec ce pays en décembre 2022), les flux d'importations sont beaucoup plus modestes (graphique 27).



Tableau 5

Flux intra-UE à 27 de viande bovine fraîche en 2021 (en milliers de TEC)

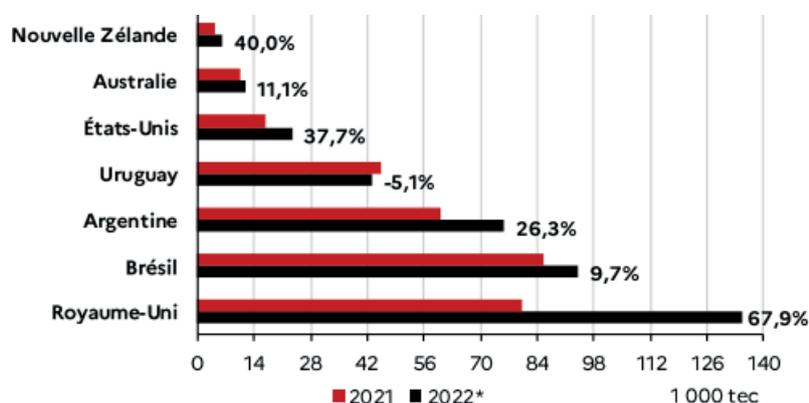
vers/de	FR	NL	DE	IT	DK	ES	BE	PT	GR	HU	PL	UE 27
France		66	22	7	1	9	26	0	0	0	10	180
Pays-Bas	7		73	23	2	19	46	2	0	5	29	266
Allemagne	42	105		13	16	5	23	1	0	0	47	309
Italie	58	54	25		9	35	10	0	0	1	65	301
Danemark	1	27	34	1		1	1	0	0	1	11	93
Espagne	2	19	11	7	6		2	9		0	17	80
Belgique	18	17	1	3	0	4		0	0	0	4	54
Portugal	2	17	2	1	1	68	3		0	0	7	104
Grèce	38	16	6	14	3	20	1	0		0	9	109
Hongrie	0	2	0	0	0		0		0		2	7
Pologne	0	1	6	2	0	0	2			1		17
UE27	172	303	190	79	50	154	95	12	1	11	234	1 736

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat



Graphique 27

Principaux Pays Tiers exportant vers l'Union européenne



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

On peut en déduire que, si la France conserve encore un excédent commercial global sur la viande bovine, l'érosion de la compétitivité provient essentiellement de nos échanges avec les partenaires de l'UE à 27, une situation qui reflète la situation générale du commerce extérieur agroalimentaire. Depuis la crise économique et financière de 2008-2012, l'essentiel de l'origine de l'excédent (près de + 11 milliards d'€ en 2022) est obtenu avec les Pays Tiers.

On aura remarqué que le continent américain est fortement présent sur le marché de la viande bovine (cinq pays sur dix, du Nord au Sud). Que ce soit le Paraguay, le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine, l'exportation de viande bovine reste une priorité pour ces quatre nations qui, précisément, forment le MERCOSUR, avec lequel l'UE a négocié puis signé un Accord de libre-échange en juin 2019, et dont la phase de ratification suscite de vives tensions depuis le premier semestre 2022. Pour la viande bovine, le contingent accordé par l'UE s'est fixé à 99 000 tonnes assorties d'un droit de douane réduit à 7,5%, contingent auquel il faut ajouter un reste de Contingent Hilton à droit de douane nul.

Viande porcine

Le paysage des échanges mondiaux de viande porcine est tout autre que celui de la viande bovine. D'abord parce la viande de porc fait l'objet d'une consommation dynamique dans bon nombre de régions, à commencer par l'UE et par l'Asie, qu'il s'agit ensuite d'une viande facile d'accès de par son prix peu élevé, bien qu'il se soit fortement redressé en 2022 et, enfin, parce qu'il existe de grands bassins de production capables de répondre à une consommation de viande de porc croissante. Cette offre mondiale est toutefois très concentrée autour de quelques pays.

L'Asie se distingue par sa prédominance en matière de production porcine. La Chine à elle seule, avec 55 millions de TEC, représente un peu moins de la moitié de la production mondiale de porcs (114 millions de TEC, un record par rapport au pic de production atteint en 2018 avec 112 millions). La Chine a rétabli sa production au niveau de 2018, après l'épisode de Peste Porcine Africaine (PPA) de 2019-2020. L'épisode de PPA a mis au jour la dépendance des principaux exportateurs au marché chinois, dépendance qui se répercute sur les prix. Quant à l'Union européenne à 27, sa production en 2022 a été de 22 millions de tonnes, en baisse de - 5,2 %, pour un cheptel de 136,4 millions de têtes, en régression de - 4,4 % par rapport à 2021.

La consommation mondiale de porc affiche une hausse de + 5,2 %. L'Asie est également la principale zone de consommation mondiale de viande porcine (Chine, Japon, Vietnam, Corée du Sud, Philippines). Vient ensuite l'UE à 27 et, enfin, les Etats-Unis.

En matière d'exportation, le *leadership* est détenu par l'UE à 27. Avec, pour l'année 2021, des exportations ayant atteint près de 5 millions de tonnes, l'UE à 27 distancie très largement ses autres concurrents, comme le Canada et le Brésil (source : OCDE-FAO). Au sein de l'UE à 27, ce sont bien entendu l'Espagne, l'Allemagne, la France et le Danemark, qui contribuent le plus aux exportations européennes vers le reste du monde. En volume, l'UE a exporté 5,1 millions de TEC en 2022, affichant une baisse de - 15 % sur un an (données Commission européenne). Un pic d'exportations a été atteint en 2020 avec 6,2 millions de TEC. Viennent ensuite les Etats-Unis, le Canada, le Brésil et le Mexique. Au sein de l'UE à 27, c'est l'Espagne qui se classe au premier rang des exportateurs (tableau 6), avec une spécialisation marquée en viande et en abats et graisses, les performances en charcuterie étant plutôt situées en Allemagne, au Danemark et en Pologne. Les principales destinations des exportations de l'UE à 27 sont des Pays-Tiers : la Chine, le Japon et la Corée du Sud. On va revenir un peu plus loin sur le positionnement de la France à l'exportation, qui fait écho à ce qui a été dit sur les bovins dans la section précédente.



Tableau 6

Principaux exportateurs de viande porcine de l'UE à 27 (en 1000 tonnes)

	Viande		Charcuterie		Abats et graisses	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Espagne	2 214.9	2 100.6	194.6	214.6	670.4	634.5
Allemagne	1 662.2	1 436.8	291.6	280.2	677.5	595.1
Pays-Bas	1 192.4	1 024.9	146.2	150.2	234.0	211.3
Danemark	1 073.7	797.3	236.5	205.0	404.6	373.0
Belgique	725.9	525.2	128.9	111.9	174.3	135.0
<i>France</i>	<i>491.3</i>	<i>454.8</i>	<i>71.4</i>	<i>73.5</i>	<i>203.2</i>	<i>184.3</i>
Pologne	413.5	298.9	228.8	202.7	185.1	129.0
Italie	92.6	56.9	198.7	149.5	100.4	66.4

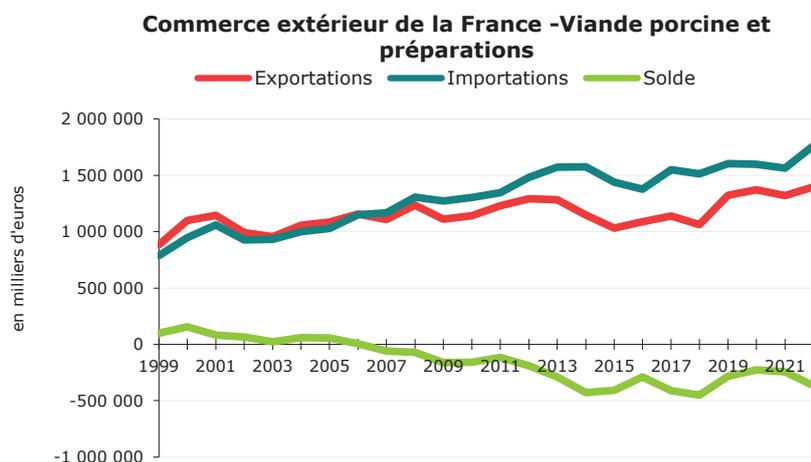
Sources : Eurostat et FranceAgriMer

Le commerce extérieur français de viande porcine

Depuis 2007, le solde commercial de la France en viande porcine est traditionnellement déficitaire (Graphique 28). Sur la période plus récente, il s'est fixé à - 450 millions d'€ en 2017. Il s'est considérablement contracté en 2018, où il n'était plus que de - 282 millions. Le rétablissement des comptes extérieurs sur les deux années suivantes s'explique par le bond des exportations de porcs vers la Chine, durement touchée par la PPA. Croissance des exportations en réalité limitée, dans la mesure où ce sont plutôt les grands concurrents de la France qui en ont bénéficié, à l'instar de l'Espagne.



Graphique 28



2432 - Chambres d'Agriculture - Etudes économiques

source : Agreste

C'est sur les viandes fraîches et congelées que le rebond du commerce extérieur français s'est porté, (283 millions en 2020 contre seulement 24 en 2018). Un solde qui reste excédentaire en 2022 mais en diminution (+ 234 millions). Le poste abats a aussi progressé depuis 2018. En revanche, le point faible du commerce extérieur français de viande porcine réside, historiquement, dans la charcuterie. Le déficit ne cesse de se creuser depuis 2018, passant de - 489 à - 623 millions sur la période 2018-2022. Exprimé en volume, le poste charcuterie est le seul à dégager un déficit commercial. Ne serait-ce pas une fois encore l'illustration que la France exporte de la viande porcine peu transformée (porcs vivants, viande fraîche et congelée, abats), mais importe de la valeur ajoutée avec des produits issus de la charcuterie salaisonnerie ?

La répartition géographique des flux commerciaux de viande porcine montre qu'en porcs vivants, la Belgique est l'une des principales destinations des exportations françaises (la France n'importe pratiquement pas de porcs en vif). En viande fraîche et congelée, la Chine et l'Italie sont des destinations importantes en valeur comme en volume, le Royaume-Uni se positionnant derrière ces deux pays. Pour la charcuterie, la Belgique est aussi une zone d'écoulement des exportations françaises.

A l'importation, en viande fraîche, réfrigérée ou congelée, l'Espagne est un acteur leader du marché français, pour 500 millions d'€ en moyenne sur les trois dernières années, et en volume, les importations se situant dans une fourchette comprise entre 195 et 250 000 TEC. Elle est suivie de l'Allemagne.

Viande de volaille

Le marché mondial de la viande de volaille est face à de nouveaux défis. Outre les exigences des consommateurs sur la qualité de la viande qu'ils consomment et sur le bien-être animal, les années 2020 et 2022 se sont caractérisées par deux chocs fondamentaux : l'épidémie d'*Influenza Aviaire* d'abord, qui a décimé une part importante des cheptels, notamment en France, et l'alourdissement du coût de l'aliment pour animaux dans le cadre de la sortie de la pandémie de Covid-19 et surtout de guerre en Ukraine. Les éleveurs de volaille sont de plus en plus en proie au doute sur leur avenir, d'autant plus que, sur les trente ou quarante dernières années, la pression concurrentielle a été forte.

Pour aborder le secteur de la viande de volaille, il est recommandé de se placer dans une perspective de plus long terme, car il s'agit d'un secteur qui, depuis une trentaine d'années, a connu une érosion de ses performances, qu'elle relève de la production ou des échanges. C'est pourquoi, à intervalles réguliers, on déplore l'élévation du taux de pénétration du marché intérieur français. Cette évolution, se distinguant en particulier par un accroissement régulier des importations, aboutit à faire de la volaille un domaine emblématique de la perte d'auto-alimentation et, pour tout dire, de la souveraineté alimentaire. Si une remontée dans le temps est requise, c'est en raison des répercussions que les Accords du GATT/OMC – dits de Marrakech – ont joué depuis 1995 sur le fonctionnement de la filière avicole.

Certes ces Accords multilatéraux ne peuvent être à eux seuls à l'origine des difficultés économiques et commerciales que le secteur de la volaille rencontre depuis ces trois décennies. D'autres facteurs explicatifs ont pu être identifiés. Parmi eux, la montée et l'intensification de la concurrence intra-européenne, qui a été préjudiciable aux productions françaises.

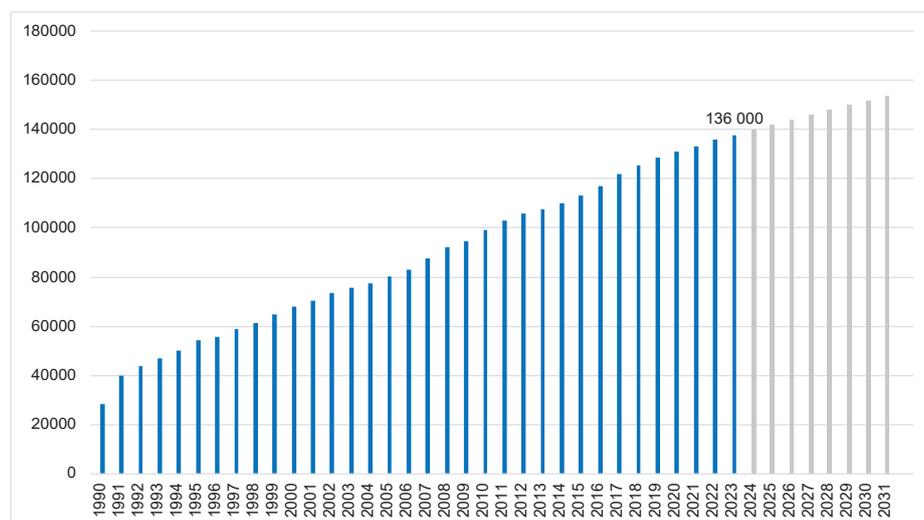
Il est d'autant plus important de procéder à un examen minutieux du secteur de la volaille dans sa dimension internationale que la viande de poulet est la seconde la plus consommée en France derrière le porc, et la plus échangée dans le monde. Le taux d'internationalisation de la viande de volaille est en moyenne de 18 %, sans grande mutation depuis le début des années 2000.

La production mondiale était en moyenne de 136 millions de tonnes sur 2020-2022, à mettre en regard d'une consommation à peu près équivalente (Graphique 29). Cette production mondiale de volaille devrait avoisiner les 156 millions de tonnes en 2032 selon la FAO et l'OCDE.



Graphique 29

Consommation mondiale de viande de volaille en milliers de tonnes



Source : OCDE

Quant aux échanges commerciaux internationaux, c'est devenu un lieu commun que de rappeler que le Brésil est, reste et restera longtemps, le premier pays exportateur de volailles, et de poulets en particulier, devant les Etats-Unis, l'UE (Pologne, Allemagne, Belgique) et la Thaïlande. Le Brésil représente en effet 32 % des exportations mondiales de cette viande de volaille. Depuis 2003, le Brésil a capté des parts de marché qui, jusque-là, étaient celles des Etats-Unis. La hausse des exportations de la volaille brésilienne dans le total mondial est évaluée par l'OCDE et la FAO à 36 % sur un horizon 2032, avec près de 6 millions de tonnes exportées. A noter que la progression de la Thaïlande est assez significative, puisqu'elle dépasserait la barre du million de tonnes exportées en 2032 (0,9 en 2021, 1,4 en 2032), se plaçant dans le sillage d'une Union européenne dont la progression ne serait que modeste (1,8 à 1,9 million de tonnes). Avec la Thaïlande, c'est la Turquie qui affiche aussi une propension à exporter de la viande de poulet la plus dynamique. L'offre mondiale de viande de volaille apparaît ainsi très concentrée autour de quelques grands bassins de production. Une offre mondiale qui est par ailleurs fortement structurée autour de firmes géantes, qui assurent la transformation et une part importante des flux commerciaux et qui ont, parfois, absorbé une frange du secteur de l'alimentation animale. La firme brésilienne JBS-Friboi (volaille, bœuf et porc) est la principale firme multinationale du Brésil, qui s'est implantée dans plusieurs pays du monde, comme l'Australie, l'Argentine et les Etats-Unis, mais aussi en Europe, au Royaume-Uni en particulier.

Sur le versant importations de viande de volaille, la hiérarchie des principaux importateurs n'évolue guère. La Chine, le Japon et le Mexique occupent les trois premiers rangs dans cette hiérarchie. L'UE à 27 se rapproche progressivement de la barre du million de tonnes importées de volailles, confirmant l'accentuation de la pénétration de son marché intérieur (Tableau 7).

Les exportations de poulet sont prédominantes dans les échanges mondiaux de volailles (entre 2018 et 2021, elles ont connu une progression de + 14 %), et il en est de même pour les importations (le poulet représente près de 90 % des importations mondiales de volailles, avec une progression de + 30 % sur la même période).



Tableau 7

Principaux importateurs de viande de volaille en milliers de tonnes

	2021	2022	2025	2028	2032
Chine	802	661	988	1 137	1 282
Japon	1 079	1 117	1 126	1 134	1 150
Mexique	1 066	1 063	1 104	1 159	1 232
UE 27	645	775	898	961	1 005
Philippines	439	437	469	520	597
Arabie saoudite	633	517	643	677	721
Irak	399	476	509	508	509

Source : OCDE-FAO

Le commerce extérieur français de viande de volaille

Ce qui frappe lorsque l'on se penche sur les performances à l'exportation du secteur de l'aviculture français, c'est la lente mais réelle érosion des parts de marché. Le cas de la viande de poulet illustre à lui seul ce processus d'érosion. On examinera donc ici ce seul exemple. Le poids de la France dans les exportations mondiales de poulet régresse depuis le début des années 2000. Il était de 3,5% en 2010, il n'est plus que de moins de 2 % aujourd'hui. La part de la France dans la production mondiale de poulet a également diminué, passant même sous la barre des 1 %.

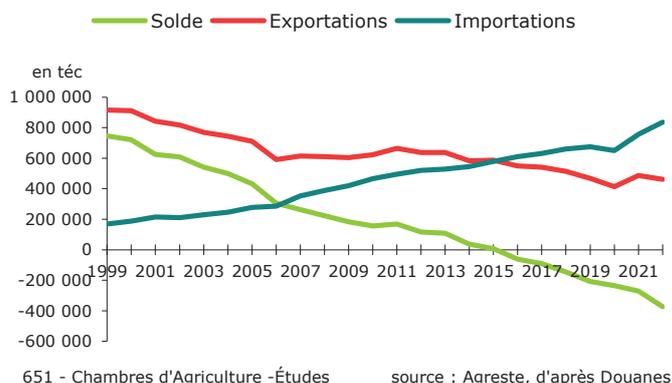
En agrégeant les principaux facteurs explicatifs de cet effacement des productions françaises sur les marchés internationaux, mais aussi sur le marché intérieur, on observe la formation, depuis le début des années 2000, d'un déficit commercial. Accords de Marrakech qui contenaient un volet ouverture du marché intérieur européen, fin des restitutions aux exportations dont a bénéficié le secteur avicole, montée de la concurrence intra-européenne et extra-européenne, influence du taux de change, adaptation insuffisante à la demande mondiale adressée à la France (poids, morceaux), alourdissement

des coûts de production, autant de facteurs ayant contribué au déclasserment des productions nationales et au basculement de la balance commerciale dans le déficit (Graphique 30). On peut de ce point de vue observer les effets de ces facteurs sur les exportations françaises de poulet cers une destination qui, jusqu'en 2012, était porteuse, à savoir le Moyen-Orient. Par la suite, c'est une diminution régulière des exportations françaises vers cette région, qui se tourne vers de la volaille brésilienne (Graphique 31).



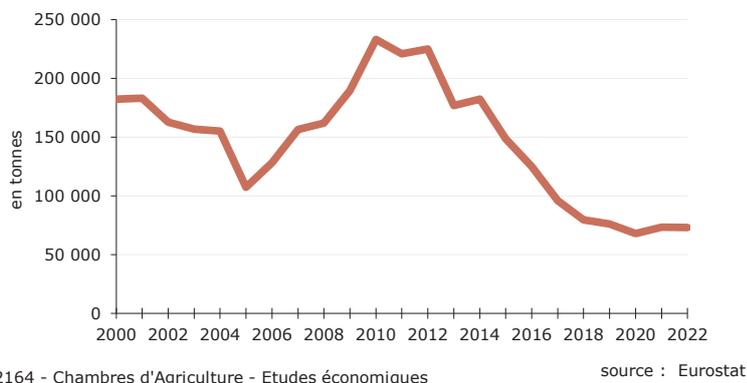
Graphique 30

Echanges commerciaux de viande de volailles de la France en volume (TEC)



Graphique 31

Exportations françaises de volailles vers le Moyen-Orient

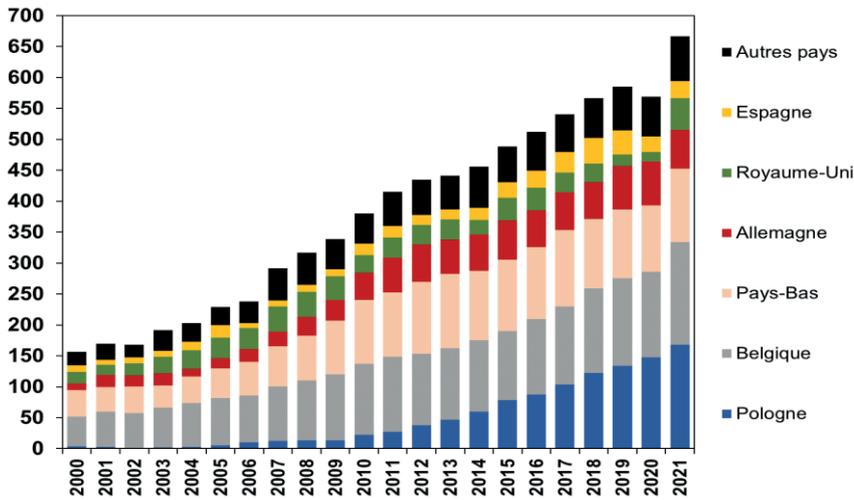


C'est surtout du côté des importations qu'il convient de porter son regard pour comprendre cette lente dégradation du taux d'auto-provisionnement de la France en viande de poulet. En 2022, plus de 50 % de la consommation intérieure étaient couverts par les importations. L'élargissement de l'UE, à l'origine de la montée en puissance du poulet polonais, la stratégie de conquête des marchés de l'UE par la Belgique, le différentiel de coûts de production favorable à l'Allemagne, sans oublier, sur l'année 2022, les répercussions sur les importations françaises de poulet de l'accélération de l'application de l'Accord commercial signé en 2015 avec Kiev, constituent un foyer de paramètres permettant d'identifier les sources de ce déficit commercial avicole (Graphique 32).

Les importations françaises de viande de poulet ont augmenté de + 56 % depuis 2010. Il en résulte une nette dégradation du taux d'auto-provisionnement de la France en viande de poulet depuis la fin de la décennie 1990. Au moment de la signature des Accords de Marrakech, ce taux était de 170 %, il n'est plus que de 83 % en 2022.



Importations françaises de viande de poulet en milliers de TEC



Source : DGDDI

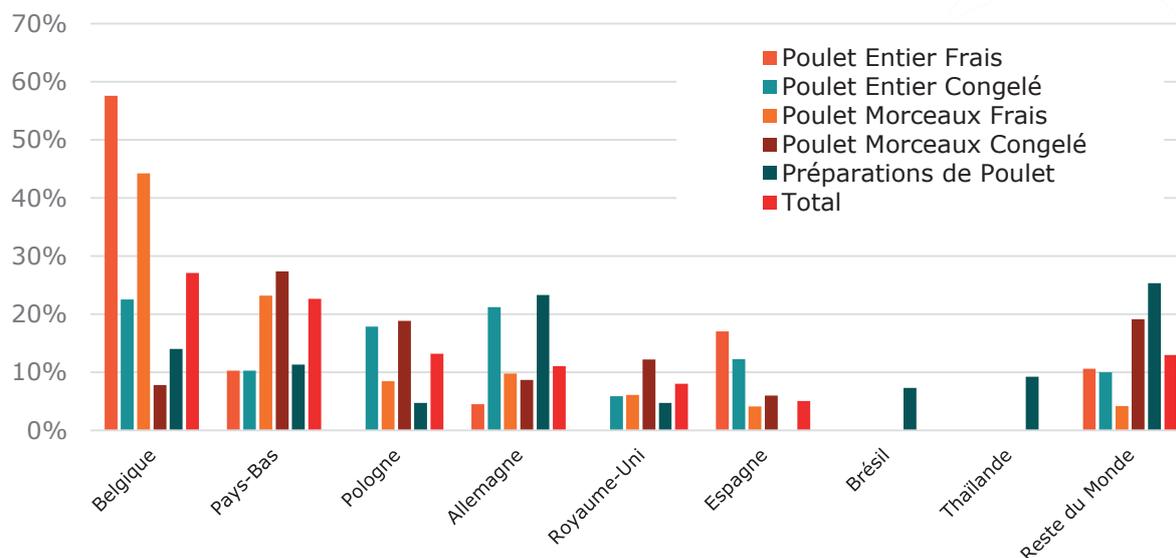
En 2022, le solde commercial global de la France en viande de volaille s'est élevé à - 1,1 milliard d'€. La décomposition géographique fait apparaître un déficit de - 1,3 milliard avec l'UE et de + 239 avec les Pays-Tiers. Un aperçu plus détaillé montre que c'est dans les domaines des poulets entiers et des morceaux frais que les importations sont les plus massives, en provenance de Belgique, des Pays-Bas et de Pologne (Graphique 33). La couverture des besoins intérieurs en viande de poulet par les importations en provenance de ces pays de l'UE, est principalement nette dans les secteurs de la RHD et de l'industrie de la préparation de viande. La consommation de poulet issu d'un élevage français est davantage privilégiée le week-end, en raison des préférences des consommateurs envers des signes de qualité (Label Rouge, AB...).

Que ce soit en Belgique, aux Pays-Bas ou encore en Pologne, les investissements réalisés par les entreprises dans le domaine de l'abattage-découpe les ont dotées d'un avantage comparatif qui, depuis quelques années, a ouvert le marché français. En revanche, les investissements en France ont été moins étoffés, privant les entreprises d'une opportunité économique pour se confronter à leurs concurrents européens.

L'offre française de produits à base de volaille est par ailleurs limitée. Le développement de la charcuterie de volaille s'est affirmé dans des pays comme l'Espagne ou la Pologne, répondant à une demande française qui s'est accrue pour des produits moins onéreux et moins nocifs pour la santé que la charcuterie porcine. L'essor de la consommation de jambon de dinde ou de poulet est un exemple parmi d'autres.



Graphique 33

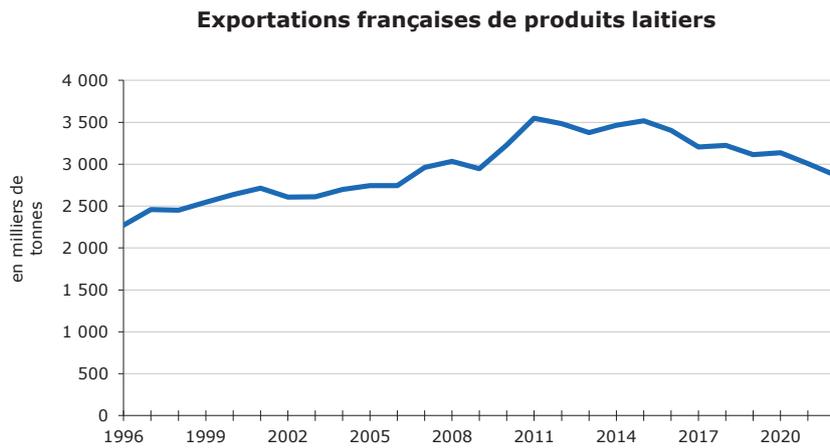
Importations françaises détaillées de viande de poulet par origine en % des volumes importés sur la période 2000-2021

Source : DGDDI

L'internationalisation des produits laitiers français

Le secteur des produits laitiers est le troisième excédent de la balance agroalimentaire française, derrière la viticulture et les céréales. En décomposant les exportations selon les zones géographiques, le lait et les produits laitiers peuvent même occuper le second rang devant les céréales, sur l'UE comme sur les Pays Tiers, comme ce fut le cas en 2021. Il y a pourtant un fort contraste entre le poste céréales de la balance commerciale agroalimentaire française et le poste des produits laitiers. La capacité d'exportation de l'un est sensiblement voisine de l'autre. En revanche, la dépendance aux importations des produits laitiers (beurre, crème) est bien plus élevée que celle distinguant les céréales, à l'exception du blé dur. Le point de vigilance qu'il convient d'avoir a trait à l'affaïssement des exportations depuis 2010, observation qui renvoie une fois de plus aux effets durables de la crise économique et financière de 2008-2013 (Graphique 34).

Le solde excédentaire a connu une hausse de + 39 % entre 2000 et 2021 (Tableau 8). Les produits laitiers de l'hexagone conservent donc leur rang dans la hiérarchie des échanges mondiaux. Depuis 2018, le solde excédentaire a même progressé, passant de 2,9 milliards d'€, à 3,3 en 2019, à 3,5 en 2020 et en 2021, pour retomber à 3 milliards en 2022. La stagnation du solde excédentaire autour de + 3 milliards d'€ s'explique par un accroissement des importations de yaourts, de beurre et de fromages entre 2020 et 2022. L'essentiel de ce solde positif provient des exportations de fromages (3,6 milliards en 2022), qui permet de dégager un excédent compris entre + 1 et + 1,5 entre 2018 et 2022. Le second poste dans lequel la France s'est spécialisée est la poudre de lait infantile (+708 millions d'€ en 2022). Poudre de lait écrémée, yaourts et laits fermentés, ainsi que poudre de lait écrémé forment les autres excédents.



2137 - Chambres d'Agriculture - Etudes économiques

source : Agreste

Le secteur de l'élevage est donc doté de filières d'excellence dans les produits laitiers. La capacité d'exportation des éleveurs et des transformateurs est élevée. Depuis la décennie écoulée, c'est à une internationalisation soutenue vers les Pays-Tiers que nous avons assisté. Les destinations lointaines d'Asie ont été captées par les exportateurs français en dépit de la concurrence affichée par la Nouvelle-Zélande. La Nouvelle-Zélande représente en effet 42 % des importations chinoises de produits secs (poudres, lactosérum et lait infantile). La poudre de lait infantile constitue un exemple illustratif de cette réussite commerciale. L'UE est le principal fournisseur de la Chine en poudre de lait infantile (73 % en 2022), cette prédominance s'expliquant par les avantages comparatifs des Pays-Bas (44 %) et de la France (14 %). On retrouve une dynamique similaire dans les fromages, avec en particulier les importations japonaises et coréennes du Sud, et malgré l'embargo russe de 2014, qui a privé la France d'un marché sur lequel elle était bien implantée, la Russie était à l'époque le premier importateur mondial de fromages.

La contrepartie de cette dynamique exportatrice a trait à une forme de dépendance envers des Pays-Tiers qui, comme bien d'autres économies, sont exposées au ralentissement économique, au choix des industriels, et au comportement des consommateurs locaux. L'exemple de la Chine est révélateur de cette torsion existante entre les opportunités que cette puissance offre aux exportateurs français, et les risques d'amoindrissement des importations chinoises. En 2022, les importations chinoises reculent par rapport à 2021, en particulier en poudre maigre, en poudre grasse, et en lait liquide et en crème. Enfin, il faut compter avec l'essor des importations des Philippines, de l'Indonésie et de la Malaisie.

En volume comme en valeur, tous les produits laitiers affichent des soldes excédentaires, à l'exception de la crème et du beurre. Le solde le plus élevé en valeur est obtenu par les fromages, alors qu'en volume, c'est le lait liquide qui est le plus performant. A noter l'importance que revêt dans la nomenclature des produits laitiers, la poudre de lait infantile, dont le solde excédentaire a constamment progressé entre 2018 et 2022.



Tableau 8

Décomposition des soldes selon les produits agricoles et alimentaires en millions d'€

	2000	2010	2020	2021
Boissons et alcools	7 216	8 717	11 283	14 415
Céréales	3 824	5 108	5 897	6 127
Lait et produits laitiers	1 836	2 741	2 550	2 556
Animaux vivants	1 160	1 504	1 830	1 744
Sucres et sucreries	1 283	1 089	591	761
Préparations à base de céréales	-77	347	828	731
Produits de la minoterie	585	648	339	420
Viandes et abats	-271	-807	-921	-1 204
Fruits	-986	-1 874	-4 053	-4 329
Poissons et crustacés	-1 702	-1 389	-3 272	-3 727
Préparations de légumes et de fruits	-865	-1 389	-1 890	-1 823
Café, thé, cacao	-704	-1 178	-1 549	-1 740
Tabacs	-1 555	-1 109	-1 279	-1 206

Source : DGDDI

L'élevage ovin

L'élevage ovin en France présente des particularités qui peuvent faire contraste avec les autres filières examinées plus haut. D'abord parce que, relativement à la problématique qui anime les éleveurs depuis quelques années, on n'observe pas de réel mouvement de décapitalisation, en tous les cas depuis 2017. La restructuration semble s'être effectuée plus tôt, au début des années 2000. Le cheptel ovin en France se situe aux alentours de 7 millions de têtes, en très légère baisse entre 2020 et 2021 (- 0,1 %). Le cheptel de brebis laitières a même eu tendance à augmenter sur cette période (+ 2,5 %). La production, exprimée en TEC, a en revanche eu tendance à s'affaïsser, de l'ordre de - 1,7 %.

Ensuite, le secteur des ovins est l'un de ceux qui, en France, affiche le taux d'auto-provisionnement parmi les plus faibles (à peine 52 %), et qui diminue même en 2022/2021, si l'on extrait de ce classement le riz, l'huile de palme et les fruits tropicaux. Ce qui explique que le solde commercial soit tant déficitaire, de l'ordre de - 76 000 tonnes en 2022. Les principaux fournisseurs de la France en viande ovine sont le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Espagne et la Nouvelle-Zélande. La forte augmentation des importations en provenance de Nouvelle-Zélande est à associer aux premiers effets de l'accord négocié puis signé avec ce pays en juillet 2022, laissant augurer une poursuite de la hausse, en raison de la revalorisation du contingent sans droit de douane accordé par Bruxelles. A l'échelle de l'UE à 27, les deux principaux fournisseurs de viande ovine sont le Royaume-Uni (76 000 TEC en 2022) et la Nouvelle-Zélande (59 000 TEC), suivis de l'Australie (6).

Synthèse

On se propose ici de récapituler, sous forme synthétique, les positionnements de la France dans les échanges internationaux de produits issus de l'élevage, et donc de procéder à une hiérarchisation de ces produits, à l'aide des indicateurs établis et mesurés par FranceAgriMer. Le tableau qui suit comporte quatre indicateurs qui permettront de repérer les forces et les faiblesses des élevages sur les marchés, y compris sur le marché intérieur. Un tel tableau aidera à se resituer par rapport à la problématique tant débattue depuis la pandémie et surtout dans un contexte de guerre en Ukraine.

Ce tableau synthétique livre des informations intéressantes. L'une d'entre elles porte sur le fait que le positionnement de la France sur les marchés où s'échangent des produits animaux n'est pas fondamentalement et globalement mauvais, si l'on fait abstraction de la volaille et de la viande ovine. Ce qui pose immédiatement la question de savoir pourquoi l'on assiste à ce processus de décapitalisation dans les élevages. Sans doute y a-t-il une part d'explication dans la difficulté à appréhender et à articuler ce qui relève de la décision individuelle de décapitaliser, de ce qui relève d'agrégats plus globaux⁷.



Tableau synthétique

Moyenne sur les trois dernières années

		Taux d'auto-approvisionnement	Couverture des besoins par la production	Capacité d'exportation	dépendance aux importations
Viandes et œufs	Poulet	81%	58%	19%	42%
	Viande porcine	103%	74%	23%	26%
	Ovins	53%	47%	5%	53%
	Viande bovine	95%	73%	13%	21%
	Œufs coquilles	94%	90%	4%	10%
	Ovo produits	106%	76%	23%	24%
Produits laitiers	Crème	103%	64%	28%	36%
	Fromage	120%	64%	36%	36%
	MGS	78%	60%	15%	40%
	Poudre écrémée	265%	74%	66%	26%
	Poudre de lactosérum	178%	67%	53%	33%
	Yaourts	111%	96%	13%	4%

Source : FranceAgriMer

⁷ Certains éléments sur la Chine ont été fournis par Jean-Marc Chaumet (CNIEL), fin connaisseur de cette nation et de son agriculture. Qu'il en soit remercié. Les échanges sur ce pays, son agriculture et sa dépendance au reste du monde en matière d'approvisionnement alimentaire, s'inscrivent avec Jean-Marc Chaumet sur plusieurs années. La régularité et la profondeur de ces échanges se sont concrétisées par cette publication : J.-M. Chaumet et Th. Pouch (2017), *La Chine au risque de la dépendance alimentaire*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « économie et société ».

DYNAMIQUE DE LA CONSOMMATION DE PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE EN FRANCE



Viandes

La consommation de viande par habitant s'est remarquablement transformée au cours des dernières décennies (Tableau 9). Entre 1980 et 2021, les Français ont réduit leur consommation de viande de 15 kg par an, principalement en diminuant la consommation de viande bovine d'un tiers (dont viande de veau), de viande ovine de moitié, ainsi que celle de porc, mais également en réduisant drastiquement la consommation d'autres types de viande (cheval, lapin). A rebours de ces tendances, la consommation de viande de poulet s'est envolée, doublant presque entre 1990 et 2021 pour devenir la troisième viande consommée par les Français. Ainsi, la consommation totale de viande a peu diminué au cours des 10 dernières années (89,9 kg/hab/an en 2010 et 89,2 kg en 2021). Au demeurant, la viande porcine demeure la principale viande consommée en France, devant la viande bovine. Des raisons économiques viennent expliquer ces évolutions, la viande de poulet étant moins onéreuse que d'autres, ainsi que des dimensions de praticité, la volaille étant considérée comme plus facile et plus rapide à préparer que d'autres types de viande (de même pour la viande hachée, privilégiée au détriment de pièces à faire mijoter par exemple) (Graphique 35). Les crises sanitaires, à l'image de l'encéphalite spongiforme bovine (EBS) (plus connue sous le nom de crise de la vache folle) et de celles qui ont touché la filière ovine, ont également contribué aux changements observés dans la consommation de viande des Français.

Si l'on considère la consommation totale et non celle par habitant, donc si l'on tient compte de l'augmentation de la population, les évolutions sont plus nuancées. La consommation de viande bovine ne diminue en effet que de -1 % entre 2000 et 2021, celle de viande caprine augmente de +8 %, +2 % pour la viande porcine, et +122 % pour la viande de poulet. Les Français consomment donc moins de viande individuellement, mais la France prise dans son ensemble consomme plus de viande du fait de la croissance démographique.



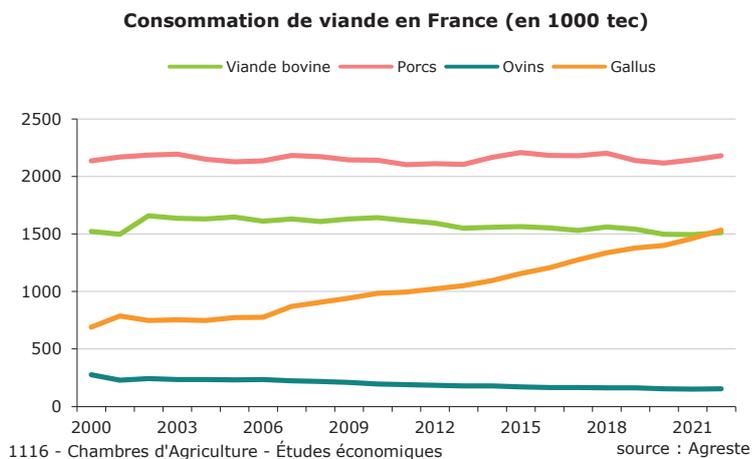
Tableau 9

Consommation de viande par habitant par an en France

kg/an/hab	1980	1990	2000	2010	2021
Bovine (dont viande de veau)	33,0	29,8	25,7	25,3	22,2
Porcine	33,8	37,1	35,2	33,1	31,7
Ovine et caprine	4,1	5,4	4,7	3,1	2,3
Volaille		21,0	21,4	23,8	28,3
dont poulet	n. d.	11,0	10,3	14,4	21,6
dinde	n. d.	5,5	6,5	5,0	4,1
canard	n. d.	1,8	2,8	3,1	2,3
Autres	16,7	12,0	8,0	4,6	4,7
Total viandes	104,3	106,2	95,2	89,9	89,2

Source : Agreste

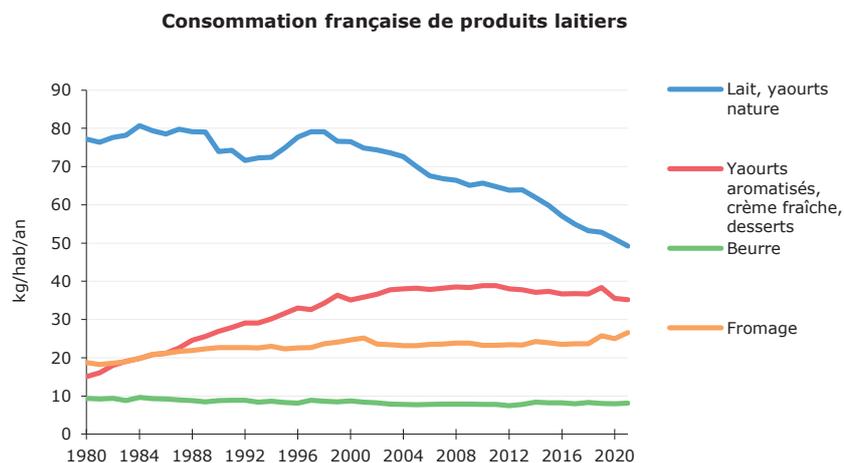
 Graphique 35



Produits laitiers

La consommation de produits laitiers a évolué sur longue période (Graphique 36). Le lait liquide est moins présent, alors que les yaourts et desserts lactés ont quant à eux progressé. La consommation de fromages ne faiblit pas, au contraire, elle a progressé de +14 % entre 2011 et 2021. Ceux-ci profitent d'un report de la consommation de protéines animales issues de la viande vers les produits laitiers (un quart des Français se déclarant flexitariens, c'est-à-dire déclarent diminuer volontairement leur consommation de viande, selon FranceAgriMer).

 Graphique 36



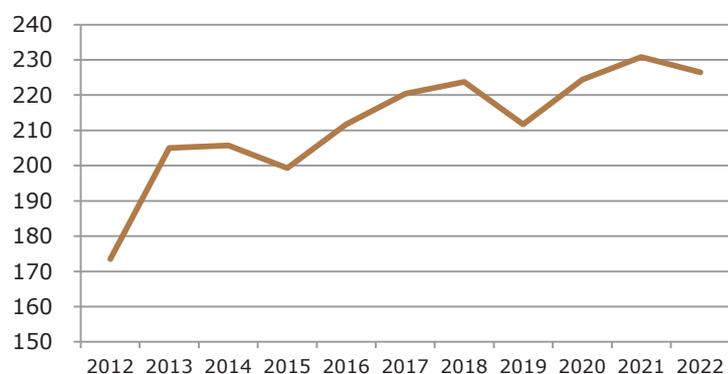
Œufs

La consommation apparente d'œufs par habitant suit une tendance haussière depuis 10 ans (Graphique 37). En 2022, elle s'élève à plus de 226 œufs par personne, contre 173 dix ans plus tôt. Selon l'ITAVI, la consommation d'œufs se fait à 45 % à domicile, à 35 % sous forme d'ovoproduits utilisés en RHD et par l'industrie agroalimentaire, et à 20 % sous forme d'œufs en RHD. Plusieurs explications au succès de l'œuf auprès des ménages : son coût abordable par rapport aux autres sources de protéine animale, sa facilité de conservation et de préparation, et son adéquation avec la tendance à un régime alimentaire plus flexitarien. S'y ajoute la progression des produits transformés, dans lesquels les ovoproduits entrent dans la composition. Les achats d'œufs par les ménages ont diminué de -0,9 % en 2022 par rapport à 2019. Pourtant, en 2022, l'indice des prix à la consommation fait état d'une hausse des prix de +8,4 % en moyenne par rapport à la moyenne des années 2019 à 2021.



Graphique 37

Consommation apparente d'œufs par habitant (en nombre)



Données Agreste, calculs CDA France

L'enjeu de la restauration hors domicile (RHD)

Une évolution cruciale à prendre en compte pour les filières d'élevage est la progression de la consommation hors domicile en France (restauration collective ou commerciale), ainsi que de la livraison à domicile. Le nombre de repas servis en RHD a progressé de +8,3 % en 2022 par rapport à 2019, le nombre d'établissements a augmenté de +6,1 % (source : Gira). Les Français consacrent environ un quart de leurs dépenses alimentaires à la restauration hors foyer.

Ainsi, la consommation de produits d'origine animale peut opérer un déplacement des achats en grande distribution pour les repas à domicile vers la RHD, notamment au profit de la restauration rapide. C'est ce que l'on observe en viande bovine, où la grande distribution représente encore le principal circuit de commercialisation, avec 42 % des volumes, suivie de la RHD (24 %), de la boucherie (11 %) et de la vente directe (3 %)⁸. En évolution, les Français achètent moins de viande bovine en grande distribution, et quand ils en achètent il s'agit de plus en plus de viande hachée, et les volumes se reportent pour partie en RHD (où le haché représente 37 % des volumes) (Tableau 10).

⁸ Idele (2020), *Où va le bœuf ? Quel produit pour quel marché?*



Tableau 10

Achats de viande par la restauration hors domicile

Source : FranceAgriMer ⁹ données 2014	Volumes (tonnes)	Dont restauration collective	Dont restauration commerciale
Bœuf	188 000	30 %	70 %
Charcuterie de porc	93 000	42 %	58 %
Porc	42 800	63 %	37 %
Ovins	16 600	61 %	39 %
Veau	25 100	56 %	44 %
Poulet	115 700	34 %	66 %

Concernant les œufs, les circuits de commercialisation se décomposent ainsi : les achats d'œufs coquille par les ménages pour la consommation à domicile représentent 52 % du marché, les œufs coquille pour la RHD 17 %, et les ovoproduits destinés à l'industrie et la RHD 31 % du marché (source FranceAgriMer).

Du côté des produits laitiers, le principal débouché de la production française est la grande distribution à 51,8 %, suivie de l'industrie à 38,5 % et de la RHD qui est encore loin des autres circuits, avec 9,6 %¹⁰ des volumes en équivalent lait.

Cette évolution pose la question de l'adéquation entre offre de produits animaux d'origine française et demande des opérateurs de la restauration. A titre d'exemple, on observe sur certains segments comme la viande de poulet une forte demande en élaboré (50 % des volumes), et la recherche d'un coût matière le plus modéré possible.

La RHD est ainsi un des principaux clients des denrées animales importées. Un exemple bien connu est le cas de la viande de volaille. Sur la base d'entretiens, une étude de FranceAgriMer¹¹ parue en 2021 a permis de reconstituer la présence des importations de volailles selon les différents opérateurs et circuits. Les différences sont extrêmement marquées. D'une part en grande distribution, entre produits frais, c'est-à-dire les volailles entières ou à la découpe, qui sont à 80 % d'origine France, et les produits transformés : 75 % et plus de viande d'origine France sur les produits dits élaborés (nuggets et cordons bleus), 50 à 65 % pour les charcuteries de volailles, et 20 à 50 % seulement pour les sandwiches et pizzas. D'autre part entre grande distribution et autres circuits : grossistes, transformateurs, RHD, circuits très demandeurs en filets. On observe également des divergences au sein même de la restauration :

- les chaînes de restauration « classique » se fournissent majoritairement en viande de volaille française ;
- les enseignes de restauration rapide importent en moyenne 50 % de la viande de volaille ;
- les chaînes de boulangerie importent 80 % de la viande utilisée par exemple dans les sandwiches ;
- les établissements de cuisine du monde importent 70 à 90 % de la viande servie, à l'instar des kebabs qui importent des broches de viande de poulet prêtes à l'emploi transformées en Allemagne, ou encore des restaurants japonais qui servent des brochettes de poulet produites en Thaïlande ;
- en restauration collective, 40 % seulement des volailles utilisées sont d'origine France.

⁹ FranceAgriMer (2017), *Les achats de produits carnés en restauration hors foyer en France*

¹⁰ Idele (2020), *Où va le lait de vache collecté et transformé en France ?*

¹¹ FranceAgriMer (2021), *Analyse des flux d'importation de volaille en France*

Ainsi, la seule observation des taux de couverture ou des taux de dépendance aux importations agglomérés ne suffit pas, en ce qu'elle cache le rôle des différents circuits dans les flux d'imports (Tableau 11).



Tableau 11

Taux de dépendance aux importations selon les circuits en %

	GMS	RHD	IAA
Viande bovine	7	52	35
Laits	2	20	-
Crèmes	6	30	70
Yaourts et desserts	2	5	9
Fromages	14	26	58
Beurre	5	24	61

Sources : calculs CDA France d'après Idele¹²

L'affichage de l'origine est obligatoire en RHD pour les viandes (bovine – depuis 2002, et depuis le 1^{er} mars 2022 pour la volaille et la viande porcine et ovine). Néanmoins, ce n'est obligatoire que pour les viandes achetées brutes par les établissements, et non pour celles achetées transformées ou préparées en amont. C'est une première limite. Une autre observation : ces indications de l'origine sont souvent apposées, pour la restauration commerciale, sur des supports en dehors de la carte (panneau apposé au mur par exemple), ce qui peut constituer une limite à la prise de connaissance par le client de cette information. Par ailleurs, le reste des produits (œufs, fromages, fruits et légumes...) n'est pas concerné par l'obligation d'affichage du pays d'origine.

Focus sur la consommation de produits issus des élevages bio

Si autrefois l'impact de l'agriculture biologique semblait superficiel, force est de constater qu'aujourd'hui elle est un segment essentiel de la production agricole. L'agriculture biologique s'étend sur 2,8 millions d'ha, soit 10,8% de la surface agricole utile du pays, répartie dans plus de 60 000 fermes. Actuellement, 24 386 751 animaux¹³ sont élevés sous réglementation biologique, une progression de 108% en dix ans¹⁴. Les consommateurs, toujours plus inquiets des risques environnementaux et sanitaires liés à leur consommation alimentaire, ont pu trouver dans les produits biologiques une première réponse à leurs attentes. La production biologique en France s'est fortement étendue, notamment à l'aide de politiques publiques nationales et européennes ambitieuses. Ainsi, la filière a pu s'extraire d'un marché de niche et acquérir une part de marché conséquente dans la consommation alimentaire des ménages, 6% en 2022 pour 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires (hors RHD). Les produits issus de l'élevage (œufs, produits laitiers, viande) ont rapporté près de 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2022¹⁵.

Les ambitions placées dans l'agriculture biologique, partagées par les producteurs et par les consommateurs, se sont toutefois heurtées à deux chocs exogènes qui ont amené le consommateur à reconsidérer son acte d'achat de produits issus de l'agriculture biologique. C'est le cas en particulier des produits carnés. Il était par voie de conséquence, indispensable d'effectuer un focus sur les élevages bio.

Le tournant des années 2021-2022 : un choc de consommation

Depuis 2021 les achats de produits biologiques régressent, et en 2022 ce recul concerne tous les produits sauf les boissons alcoolisées, et touche encore plus brutalement les productions animales. Cela s'explique premièrement par un retour à une situation pré-Covid-19, où la pandémie avait favorisé l'achat de

¹² Idele (2019), *Où va le bœuf ?*, Economie de l'élevage n° 503
Idele (2020), *Où va le lait?*, Economie de l'élevage n° 513

¹³ Hors apiculture

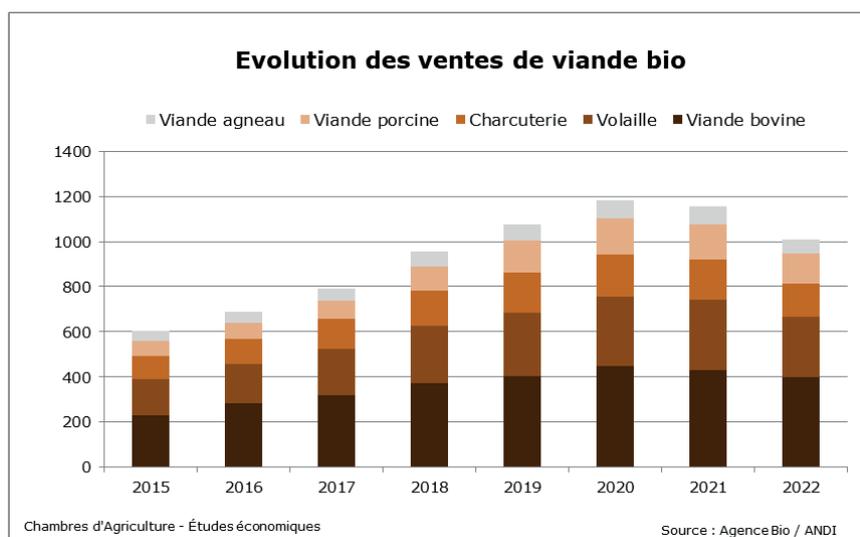
¹⁴ Agence Bio d'après les Organismes certificateurs

¹⁵ Agence Bio d'après AND international

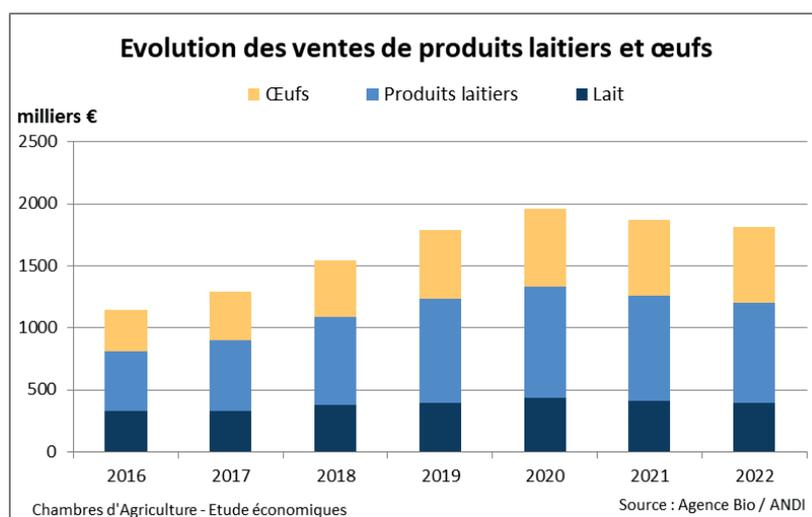
produits frais bio, parfois faute de l'existence d'une alternative non bio en magasin. Mais ce désintérêt s'est accentué avec le déclenchement de la guerre en Ukraine qui a engendré de l'inflation sur les prix alimentaires. Si, face à cette inflation, les prix des produits alimentaires conventionnels (+6,8% en moyenne) ont plus fortement augmenté que ceux des produits biologiques (+4%), il n'en reste pas moins que les produits bios restent toujours plus chers, ce qui met à mal l'extension d'un marché jugé « premium »¹⁶.

Le fléchissement des produits issus de l'élevage a globalement débuté dès l'année 2021. En 2022, les ventes de viandes biologiques ont reculé de 13%, le chiffre d'affaires s'établissant à 1 milliard d'euros. Entre 2020 et 2022, les produits carnés ont perdu 181 millions d'euros, pour les produits laitiers cette perte s'élève à 151 millions d'euros (Graphique 38 et 39). Seuls les œufs ont su se maintenir à un niveau stable en 2022 (après avoir diminué de 4 millions d'euros l'année précédente).

 Graphique 38



 Graphique 39



Cette dynamique de la consommation de produits issus de l'agriculture biologique est d'autant plus préoccupante que les productions animales relevant de l'agriculture biologique ont jusqu'ici répondu à des attentes sociétales. Le bien-être animal semble être une préoccupation grandissante pour les consommateurs qui peuvent à travers le cahier des charges retrouver une certaine confiance vis-à-vis des conditions d'élevage des animaux. La réglementation impose un accès aux parcours extérieurs et au pâturage, exige une surface minimum aux animaux afin qu'ils puissent se mouvoir dans les bâtiments sans difficultés mais impose aussi une alimentation 100% issue de l'agriculture biologique et une

¹⁶ Agence Bio d'après INSEE et AND international

prévention pour la santé des animaux afin d'utiliser le moins d'antibiotiques possibles¹⁷. Néanmoins les produits estampillés bio ne sont pas les seuls à encadrer la production animale, et certains labels et signes officiels de qualité et d'origine (SIQO) parfois plus traditionnels sont aussi très populaires chez les consommateurs. Les élevages certifiés plein air, les produits Label Rouge, ou encore les différentes AOP, AOC ou IGP profitent d'une bonne image auprès des Français, et sont majoritairement moins chers que les produits labélisés bio.

L'élevage est un élément central des pratiques agroécologiques, par les apports en matières organiques qu'il permet, mais aussi par les services environnementaux rendus tels que le pâturage. Il se révèle donc essentiel pour l'équilibre de l'agriculture biologique. Néanmoins les consommateurs réguliers de produits bio ont une alimentation davantage végétale, la part de viande dans leur panier alimentaire est en moyenne deux fois plus faible que pour les consommateurs ordinaires¹⁸. Ainsi le développement de l'alimentation bio pour les produits carnés semble limité sur le marché lorsqu'en revanche il paraît propice pour les œufs et les produits laitiers, qui se présentent comme une source alternative de protéines.

Approche par filière

▲ Bovins

D'après les derniers chiffres de l'Agence bio, tirés des organismes certificateurs, 11 987 éleveurs de gros bovins étaient engagés en bio en 2022, 6 730 en vaches allaitantes et 5 257 en vaches laitières, ce qui représente respectivement 29 et 23% des éleveurs bio français. C'est-à-dire qu'en France, plus de la moitié de l'élevage bio concerne la production bovine.

▲ Viande bovine

Dans une volonté de montée de gamme, INTERBEV proposait dans son plan de filière un doublement de la production de viande bovine biologique en cinq ans grâce à deux objectifs : la promotion de nouvelles conversions et l'augmentation du nombre d'animaux bio finis produits par élevage. Ils prévoyaient également d'insérer des critères gustatifs aux labels de qualité afin de ne pas décevoir le consommateur¹⁹.

D'après les derniers chiffres, 5,8% des bovins allaitants étaient élevés en agriculture biologique²⁰. En 2021, les abattages de bovins bio étaient en légère progression et représentaient 2,7% des abattages de gros bovins et 1,9% des abattages de veaux²¹. Cependant, début 2023, on observe une forte baisse des abattages biologiques (- 17% par rapport au premier trimestre 2022). La concurrence liée au prix élevé en conventionnel, mais aussi la contraction du marché bio, contraignent certains éleveurs à vendre leurs animaux dans le circuit conventionnel. Ainsi le nombre de bovins valorisés en label biologique retrouve un niveau proche de celui de 2019. Depuis 2021 les ventes de viande bovine ont perdu 59 millions d'euros (- 13%). Les achats carnés ne représentent qu'une maigre part dans les choix alimentaires des consommateurs, puisque seulement 5,4% des achats de viande bovine étaient certifiés biologiques, et cette part tend à s'amoinrir. Au premier trimestre 2023, la part de marché de viande hachée bio était de 4,4%, contre 5% au premier trimestre 2022²².

Cette « conjoncture » est à la fois défavorable aux nouvelles conversions, et encourage aussi des arrêts d'activités biologiques. En 2022, pour la première fois, le solde entre les conversions et les arrêts est négatif avec 221 engagements pour 294 arrêts chez les bovins allaitants.

¹⁷ Agence Bio. [Les-clefs-pour-comprendre-le-bio_page-a-page.pdf](#) (agencebio.org)

¹⁸ Agence Bio d'après AND international et INSEE, 2022

¹⁹ Interbev, 2017. [planfiliere_viande_bovine_interbev.pdf](#)

²⁰ Agence Bio d'après les Organismes Certificateurs

²¹ Agence Bio et Interbev

²² Agence Bio d'après AND International

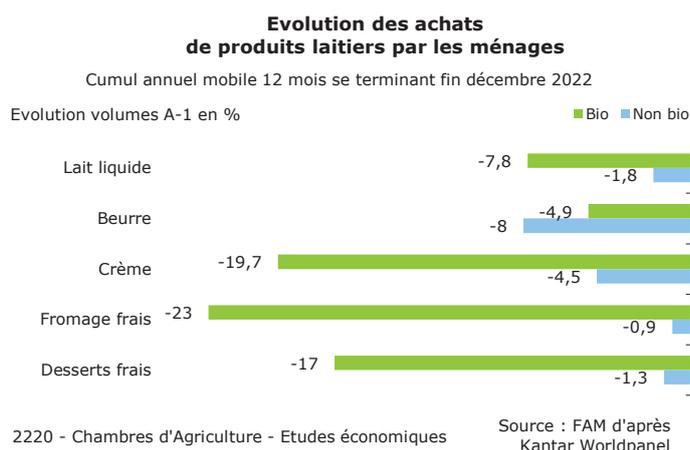
▲ Lait de vache

En 2017, le plan de filière du CNIEL définit le bio comme « une production d'avenir » et prévoit dans ce sens de doubler la production de lait bio²³. En 2016, 2,4% de la collecte de lait français était bio, en 2021, soit cinq ans plus tard, la part de bio dans la collecte s'élevait à 5,2%²⁴. La France est le second pays producteur de lait biologique de l'Union Européenne, derrière l'Allemagne. En 2022, environ 1,3 million de tonnes de lait bio avait été collectée, soit 5,5% de la collecte totale de lait. Comparativement, chez les Danois et les Autrichiens, la part de lait bio est bien plus conséquente avec respectivement 12,6% et 18,7%.

La collecte fut très dynamique entre 2017 et 2022. En 2022, 8,7% de la production de bovins laitiers était biologique, mais il se pourrait que cette part s'amenuise. En effet, on observe depuis 2022 un ralentissement de la collecte, et une diminution des points de collecte, en raison d'une forte accélération des arrêts d'activités laitières biologiques – dont un tiers est imputable à des retours en conventionnel – et ce malgré l'achèvement des conversions débutées en 2020. Les fabrications subissent également un ralentissement généralisé en 2022 qui se poursuit en 2023, la crème conditionnée (- 25,6 %), ou encore le beurre (- 19,3 %), sont les principaux produits touchés²⁵.

Les ventes en volumes effectuées en GMS (grandes et moyennes surfaces) pour l'année 2022 s'établissent à des niveaux en deçà de ceux de 2019, mais équivalents à ceux de 2018. Si les ventes régressent en effet pour les produits labélisés et non labélisés, la baisse est bien plus conséquente en biologique : - 19,7 % pour la crème ; - 23 % pour le fromage frais, ou encore - 7,8 % pour le lait liquide (Graphique 40).

 Graphique 40



La part de marché bio en valeur de lait consommé était en 2021 de 16%²⁶. Selon le CNIEL, *le repli de consommation des produits bios est très clairement corrélée à la période inflationniste*. La consommation a en effet régressé plus vite au moment où l'inflation est devenue importante. En cause donc, un prix trop élevé pour le consommateur, préjudiciable au maintien et à la croissance des débouchés. Mais ce recul s'explique aussi par des causes structurelles : des mentions et labels financièrement plus accessibles, une altération de la perception des bénéfices des aliments bio pour la santé ou l'environnement, mais aussi des déréférencements en magasins.

Face au dynamisme des conversions, l'offre a dépassé la demande et la filière laitière biologique française connaît depuis 2021 de très grandes difficultés en termes de débouchés, qui se sont matérialisées de façon sporadique par un repli du prix d'achat au producteur en deçà des prix du conventionnel, en 2022 et 2023, avec des fortes disparités selon les laiteries et les régions. Selon l'enquête mensuelle laitière, en mai 2022, le prix des 1 000 litres était de 409 euros pour le lait biologique lorsqu'il était de 418 euros pour le lait conventionnel (Graphique 41). Ce recul du prix intervient généralement au printemps (entre avril et juin) et s'explique par la pousse d'une herbe de bonne qualité, très utilisée pour l'alimentation animale surtout en production biologique. Les laiteries

²³ Cniel, 2017. [planfiliere_lait_cniel.pdf](#)

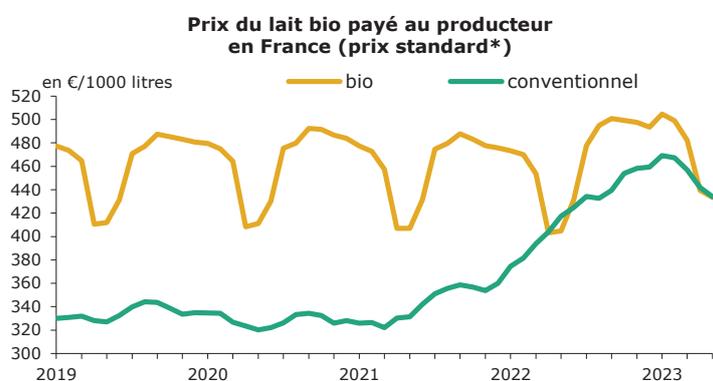
²⁴ EML - FranceAgriMer

²⁵ Cniel, 2023

²⁶ Agence Bio, d'après AND international

sont alors plus réticentes à acheter le lait à prix coûtant en raison d'un marché déjà bien engorgé, le CNIEL estimant à 35 % le déclasserement global du lait biologique.

 Graphique 41



(*) Prix bio toutes primes comprises, toutes qualités confondues, ramené à un lait standard (38g de MG, 32g de MP)

2376 - Chambres d'Agriculture France

Source : FranceAgriMer

En dehors de ceux qui arrêtent leur activité en bio, plusieurs solutions sont mises en place par les éleveurs. Certains vendent leur lait au prix du conventionnel en attendant que le marché reparte à la hausse, d'autres changent de laiterie afin de trouver des prix plus porteurs, et de manière plus marginale d'autres tentent de stocker leur lait *via* la transformation sous forme de fromages par exemple. Cette dernière initiative est tout de même plus rare car, généralement, les éleveurs ayant un atelier de transformation commercialisent en vente directe et ne sont pas exposés au déclasserement des laiteries.

En 2016, les conversions de bovins laitiers étaient très populaires, avec pas moins de 409 engagements. On observe cependant que la dynamique s'est retournée en 2022 puisque, désormais, 72 fermes ont fait la démarche de s'engager en élevage biologique. Mais en parallèle de ces conversions dérisoires, les arrêts, eux, sont bien plus nombreux : 190 en 2022 (contre 42 en 2016). Ce qui rend ici encore le solde négatif entre les engagements et les arrêts.

Porcins

Le plan de filière rédigé par INAPORC en 2017 souhaitait développer les productions sous signes officiels de qualité afin de répondre aux attentes qualitatives et sociétales des consommateurs²⁷. Concernant l'agriculture biologique, il avait été prévu d'atteindre 5 % des volumes produits en bio en 2022, et 10 % fin 2027. En 2022 la filière porcine bio reste modeste avec 19 626 truies, soit 1,9 % de la production porcine totale pour 733 producteurs comptant pour 3 % des éleveurs bio. En 2021, alors que la viande de porc biologique représentait près de 7 % des achats totaux, elle fut l'une des productions les plus touchées par le désintérêt des consommateurs. En 2022, un recul de 15 % est enregistré, soit une perte de 23 millions d'euros pour la filière, dont les ventes ne représentent que 131 millions d'euros de chiffre d'affaires²⁸.

Ce repli s'observe aussi par une diminution de la part de bio dans les achats de viande de porc. Au premier trimestre 2023, les ventes de saucisses bio en GMS (hors hard discount) ont fléchi de 38,5 % en volume et 29,8 % en valeur par rapport au premier trimestre 2022. La part de marché bio pour la saucisse était de 2,4 % au premier trimestre 2023, lorsqu'elle était de 3,8 % au premier trimestre 2022.

Cette tendance baissière est similaire pour la charcuterie bio, dont les ventes ont diminué d'environ 15 millions d'euros en trois ans²⁹. Entre le premier trimestre 2023 et le premier trimestre 2022, les achats en volume ont reculé de -15,3 % et de -18,9 % en valeur, et actuellement la part de bio en charcuterie n'excède pas 2 %³⁰. 30 % des porcs bio ne trouvent pas de débouchés sur le marché biologique français et ce malgré un plan de régulation censé diminuer la production de 25 %³¹. Les éleveurs porcins à vouloir être certifiés sont de moins en moins nombreux, et on compte sept fermes

²⁷ INAPORC, 2017. [planfilieres_porcin_inaporc.pdf](#)

²⁸ Agence Bio d'après AND international

²⁹ Entre le premier trimestre 2020 et le premier trimestre 2023

³⁰ Agence Bio d'après NielsenIQ

³¹ INTERBEV 2022

de moins en 2022 qu'en 2020, malgré la finalisation des conversions débutées en 2019. Le solde est ici aussi négatif avec 10 engagements pour 18 arrêts³².

▲ Ovins viande

Le plan de filière, co-rédigé par INTERBEV en 2017, proposait de doubler la proportion de viande ovine biologique, en parvenant à 11 % de la production de brebis bio, contre 5,5 % en 2016. En 2022 on enregistre 2 678 éleveurs de brebis viande, soit 12 % des éleveurs biologiques, pour environ 293 000 brebis (8,7 % de la production totale).

En 2021 la viande d'agneau représentait 7,7 % de part de marché bio en valeur. Avec 2 199 TEC, les abattages ont augmenté de 7 % par rapport à 2020 et le prix des carcasses bio a parfois été en deçà de ceux du conventionnel (Agence bio /ANDI) en dehors de ceux qui arrêtent leur activité en bio.

▲ Lait de brebis

Le plan de la filière ovine souhaitait déployer les mentions valorisantes en développant la production et la transformation en fromages et en ultra frais biologiques. Afin de répondre à la demande croissante des consommateurs, il était prévu de parvenir à 30 millions de litres en 2022³³.

Les brebis laitières bio représentent 13,6 % de la production totale, mais le cheptel n'a pas connu de hausse significative en 2022 (+ 0,4 %). Avec 746 producteurs, soit 3 % des éleveurs biologiques, les éleveurs de brebis lait sont peu nombreux d'autant qu'on en compte 31 de moins en 2022. La collecte de lait de brebis est en progression constante même si elle semble – comme pour le lait de vache – se stabiliser. En 2022, elle s'est élevée à 33,3 millions de litres, soit 10,9 % de la collecte nationale, contre 3,7 % une décennie plus tôt. Les fabrications à base de lait de brebis bio ont globalement reculé dès 2022, avec -8 % pour les yaourts et laits fermentés, -4 % pour les fromages frais et -8,6 % pour les « autres fromages » par rapport à 2021³⁴. Cette tendance se poursuit en 2023, sauf pour les fabrications de fromages frais de brebis qui semblent retrouver leur niveau de 2021. En 2022, les achats en volumes des ménages ont reculé pour tous les produits laitiers, biologiques ou non, mais le recul est encore plus important pour l'offre bio. Les ventes ont le plus fortement diminué pour le fromage de brebis bio (-22,7 %) dont le prix moyen payé par le ménage est très largement supérieur en bio (21,5 €/kg) qu'en non bio (15,9 €/kg)³⁵.

▲ Lait de chèvre

Le plan de filière co-rédigé par INTERBEV et ANICAP prévoyait une augmentation de 30 % de la production de lait et fromages de chèvre bio, en fonction des évolutions du marché³⁶. La filière souhaite limiter la dépendance aux importations en provenance principalement des Pays-Bas. En 2020, 16,7 millions de litres de lait de chèvre bio ont été collectés, soit 3,3 % de la collecte nationale³⁷. Les fabrications de fromages au lait de chèvre étaient en croissance jusqu'à l'année 2021 où elles ont reculé de 3,7 % par rapport à 2020³⁸. En 2022, les fabrications ont été relativement stables par rapport à 2021, - 0,7 % pour le fromage de chèvre frais et - 0,6 % pour les autres fromages de chèvre³⁹.

Les achats en volume de fromage au lait de chèvre bio ont reculé de 12 % en 2022, soit un retour au niveau de 2019. Le prix du fromage de chèvre bio est d'environ 1,6 % plus élevé que le fromage de chèvre classique⁴⁰.

³² Agence Bio d'après les Organismes Certificateurs

³³ Interbev, 2017. [planfiliere_ovins_interbev.pdf](#)

³⁴ FBL d'après EML – FranceAgriMer.

³⁵ FBL d'après Kantar

³⁶ Interbev, 2017. [planfiliere_caprin_interbev.pdf](#)

³⁷ GEB – Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer et Agence Bio.

³⁸ Agence Bio d'après SSP-FAM

³⁹ Agence Bio

⁴⁰ FBL d'après Kantar

Aviculture

▲ Volailles de chair

Le plan de filière annoncé en 2017 par Volailles de France prévoyait d'accroître la production de volailles bio de 50 % en obtenant 15 millions de volailles sous production biologique. Par ailleurs, il était prévu d'augmenter de +20 % les volailles Label Rouge et bio en RHD.

La filière de volailles de chair biologique occupe une place peu significative dans la production nationale, puisque 1,7 % des volailles en France sont élevés selon la réglementation du label, et les producteurs de poulets de chair représentent 5 % des éleveurs biologiques. En 2022, 13,6 millions de poulets de chair étaient élevés en agriculture biologique, 1,5 million de moins que l'année précédente. En raison de l'épidémie d'*influenza aviaire*, la production de volaille a chuté en 2022, et ce constat se poursuit en 2023⁴¹. Les mises en place de volailles bio en filières organisées se sont écroulées entre le premier trimestre 2021 et le premier trimestre 2023, - 33 % pour les poulets, - 100 % pour les pintades, ou encore - 72 % pour le canard⁴².

Le bio représentait environ 5 % des achats de volailles en 2021 : 12 % pour les poulets PAC (prêts à cuire) et 4 % pour les découpes de poulet⁴³. On observe néanmoins un repli dès l'année 2021. Si l'épidémie a perturbé la production, en 2023 le marché reste engorgé et les prix demeurent toujours élevés. Fin juillet 2023, le poulet PAC bio en GSM était en moyenne vendu à 12,55 kg, pour 7,75 €/kg pour le Label Rouge. L'écart de prix entre les deux labels est déjà conséquent et seulement 50 % des poulets bio sont mis en marché en GSM lorsque 90 % des poulets Label Rouge sont achalandés.

Face à ces difficultés, les taux de cessations d'activités pour les poulets de chair biologique (6%) ont été plus importants que les taux d'engagement (3 %)⁴⁴.

▲ Poules pondeuses

Le CNPO (Comité National pour la Promotion des Œufs) encourage le développement de modes de productions alternatifs, afin de ne pas se trouver contraints d'importer pour répondre à la demande et souhaite ainsi que 50 % des ovoproduits soient fabriqués à base d'œufs alternatifs⁴⁵. Par œufs alternatifs, la CNPO entend des œufs qui ne sont pas produits en cage (cela comprend alors la production au sol, en plein air, label rouge et bio). Les éleveurs de poules pondeuses représentent 12 % des éleveurs biologiques. Le cheptel, en évolution de +188 % entre 2012 et 2022, compte plus de 9,6 millions de poules, soit 20% de la production totale.

Le marché des œufs bio est très porteur, malgré des différentiels de prix élevés entre les différents modes de production. La vente en valeur d'œufs biologiques représente 40 % de parts de marché. Ainsi, la baisse des volumes achetés est compensée par des prix plus hauts qui permettent de stabiliser le chiffre d'affaires. Entre 2021 et 2022, malgré un repli de 5,8 % d'achats en volume dans la consommation à domicile, les ventes ont cru de 7 % en valeur⁴⁶

⁴¹ Agence bio 2023 d'après SYNALAF

⁴² Synalaf, 2023

⁴³ Agence Bio d'après AND international

⁴⁴ Agence Bio d'après les organismes certificateurs

⁴⁵ CNPO, 2017

⁴⁶ ITAVI d'après IRI, 2023

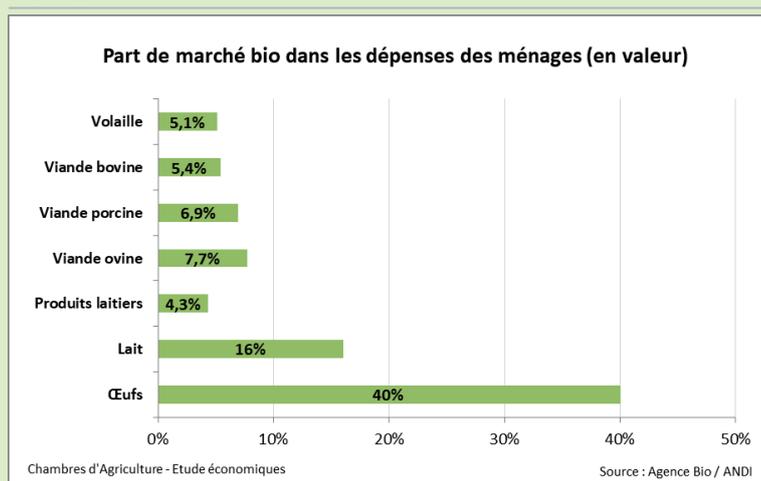
Synthèse

Les différents plans de filières annoncés démontrent que les exigences sociales, sanitaires et écologiques des consommateurs à propos de leur alimentation, sont prises en compte. Le développement de la production biologique a semblé être une façon de répondre à ces préoccupations selon les interprofessions. Rédigés dans une période de croissance à deux chiffres, très peu ont envisagé un éventuel recul du marché et l'irrégularité de celui-ci a eu raison des projets ambitieux de développement. Les agriculteurs et éleveurs qui se sont engagés pour des prix d'achats plus élevés n'y trouvent plus leur compte et les cessations d'activités élevées risquent de franchir le cap des nouveaux engagements⁴⁷. On risque d'assister à une vague de dé-conversion en 2024, après plus de trois ans de difficultés.

Les produits alimentaires labélisés bio semblent être délaissés en période d'inflation mais l'inscription de l'aspect gustatif dans les plans de filière est aussi la démonstration que les intérêts des consommateurs ne sont pas nécessairement en phase avec la réglementation biologique. Selon le baromètre 2023 de l'Agence Bio, chez les consommateurs réguliers de produits bio, 42% citent le goût des produits comme raison d'incitation à l'achat, devant le bien-être animal (31%). Pourtant le cahier des charges biologique ne contient pas de caractéristiques organoleptiques⁴⁸. De plus, les consommateurs réguliers de produits biologiques ont une alimentation davantage végétale qu'animale. La part de dépense en produit carnés est 2 fois plus faible pour les ménages qui consomment bio régulièrement que pour les consommateurs moyens. Ainsi les acheteurs de produits bio consomment plus de produits issus de crèmerie et œufs (15% des achats biologique face à 12% en général), ce qui explique leur part de marché importante. Si le marché biologique est établi, il reste tout de même à la marge pour certaines productions, notamment les produits carnés où la part de marché bio n'excède pas les 10% (Graphique 42)⁴⁹.

Le renforcement des exigences européennes peut également accroître les difficultés économiques des éleveurs en augmentant les coûts de production comme cela fut le cas pour la filière volaille. A terme, cette hausse des coûts va conduire à une augmentation des prix à la consommation, alors même que celui-ci est cité comme le premier frein à l'achat de produits bio. Les circuits de distribution opérant en mode mixtes peuvent se permettre de compenser le recul des achats bio en proposant une offre de produits qui s'adapte aux besoins des consommateurs. L'offre des assortiments bio a diminué de 5,4 % pour les hypermarchés et de 12,7 % pour le e-commerce, limitant par conséquent les débouchés, ce qui participe à engorger marché biologique.

 Graphique 42



⁴⁷ Les cessations d'activités biologiques peuvent concerner les arrêts d'activité agricole, les départs à la retraite ou les retours au conventionnel.

⁴⁸ [20230302-Agence-BIO-Baromètre-Bio-2023_Synthèse.pdf \(agencebio.org\)](#)

⁴⁹ Agence Bio d'après AND international et INSEE, 2022.

L'agriculture biologique traverse une crise structurelle, puisque la durée de cette crise a dépassé une année. La source en est une contraction des débouchés, qui touche quasiment toutes les filières, et en particulier les productions animales. La particularité des produits animaux bio réside dans le fait qu'il s'agit de marchés de niche, sauf en lait et en œufs. Les débouchés étaient donc, jusqu'au choc de l'inflation, restreints.

Une sortie de crise relève davantage d'une série d'actions et de mesures dirigée vers la demande plutôt que vers l'offre. Il est probable que la diminution de l'inflation redonne de la vigueur aux achats des consommateurs. Ce ne sera qu'une partie de la solution. Car en se détournant des produits issus de l'agriculture biologique, les consommateurs ont à la fois exprimé une réticence à acheter plus cher, et, dans le même temps, un doute sur les caractéristiques intrinsèques des produits.

Le public cible de consommateurs de produits issus de l'AB s'était élargi durant plusieurs années, allant de la classe moyenne supérieure aux groupes sociaux plus modestes. Si le taux de pénétration du bio dans la consommation des ménages s'affaïsse, c'est parce que ces catégories sociales modestes sont davantage exposées à l'inflation et à la stagnation de leur pouvoir d'achat. Les fermetures successives de points de vente ont pu aussi participer de cette contraction de la demande.

Dans un tel contexte, les leviers du redressement de l'agriculture biologique sont à identifier du côté du pouvoir d'achat des ménages, et de celui de l'information, ce dernier levier devant assurément être en phase avec un contexte économique et social complexe et tendu.

FACTEURS DE LA STIGMATISATION DE L'ÉLEVAGE EN FRANCE

L'élevage en France a connu des mutations structurelles tout au long du XX^e siècle. C'est surtout à partir de la seconde moitié de ce siècle que l'élevage dans son ensemble accélère ses mutations, sous l'impulsion notamment de la Politique agricole commune et d'une demande sociale qui se forme et qui exprime une attente de produits animaux en quantités croissantes, à des prix accessibles et dotés d'une qualité nutritionnelle élevée. A partir des années 1950, selon un rythme progressif et différencié en fonction des régions, des structures d'élevage et du renouvellement des générations d'éleveurs, en a découlé plusieurs évolutions lourdes :

- Une concentration des cheptels dans des bassins de production ;
- Des tailles d'élevages plus grands et plus spécialisés ;
- Une érosion des effectifs d'éleveurs à la tête d'exploitations de taille plus réduite ;
- Une élévation des rendements du fait de la densité des élevages parfois élevée ;
- L'affirmation in fine d'une logique que les adversaires des élevages ont depuis qualifiée de « productivisme » ou bien de modèle intensif

Ce sont ces évolutions qui ont permis d'améliorer la productivité de l'élevage, c'est-à-dire de couvrir les besoins alimentaires en produits animaux, avec une élévation de l'efficacité économique de la production : moins de ressources utilisées par unité de viande, de lait ou d'œufs produite. De tels gains de productivité ont débouché sur des approvisionnements réguliers aux industries de la transformation, contribuant ainsi à leur performance économique.

Ce bref rappel était nécessaire. Car ce sont contre ces thématiques et contre ces résultats que se dressent aujourd'hui les critiques les plus aiguës formulées par les adversaires des systèmes d'élevage, critiques motivées par la mesure des retombées négatives sur l'environnement que les pratiques d'élevage auraient engendrées. L'*acceptabilité sociale* des élevages est de moins en moins prononcée. Si l'*acceptabilité sociale* de l'élevage a été active durant de longues années, c'est parce que toutes les parties prenantes, pouvoirs publics, éleveurs et consommateurs, partageaient une vision commune des coûts et des bénéfices engendrés et retirés des productions animales, et qu'elles ont trouvé une sorte d'équilibre entre les attentes exprimées par certains groupes sociaux, et les gains – en particulier économiques et territoriaux – dégagés et obtenus par d'autres. Les conditions minimales que devaient remplir les élevages étaient, globalement, respectées.

Bien que dès le milieu de la décennie 1960, le discours environnementaliste commence à émerger et à s'imposer, y compris dans l'espace gouvernemental (1968, création de la Fédération Française des Sociétés de protection de la Nature, 1971, formation du Ministère de l'Environnement, 1978 Convention européenne sur la protection des animaux dans les élevages...), ce sont les années 1990-2000 qui sont en revanche emblématiques d'un tournant radical opéré par les sociétés, tournant indissociable de la montée en puissance de la problématique écologique (1991 année de la Directive Nitrates, 2006, Rapport de la FAO sur la mise en évidence de l'impact de l'élevage sur le climat...). L'*acceptabilité sociale* de l'élevage s'est transformée en discrédit jeté sur les systèmes d'élevage, du moins ceux qui ne s'inscrivaient pas dans des pratiques en phase avec la logique écologique, prise au sens large (bien-être animal, consommation de viandes, conditions d'élevage...). La société française ne fait pas exception, elle est même parfois en pointe dans la dénonciation de l'élevage, au point, parfois, de prendre une part active à l'énonciation d'un discours alarmiste sur l'élevage. Les épisodes de crises sanitaires, comme celui de la « vache folle » (ESB), entre 1996 et 2000, ont eu un écho considérable dans la population, et ont fortement contribué à modifier le regard que la société portait sur l'élevage.

On pourrait synthétiser ces évolutions dans le tableau suivant :

Filières concernées	Critiques principales	Enjeux
Bovins	Emissions de G.E.S	Réchauffement climatique – France, Europe, monde Dégradation de l’image de la viande bovine Production – consommation – commerce – territoires Dépendance aux nutriments importés
	Logement et gestion de la santé des animaux	Enjeux réglementaires
Porcins	Pollution des eaux – algues vertes	Conflits sur les projets d’installation/extension d’élevages
	Concentration des élevages	Image de la filière et dépendance aux nutriments importés
	Logement et gestion de la santé des animaux	Enjeux réglementaires Usages d’antibiotiques
Aviculture	Logement des animaux	Enjeux réglementaires
	Concentration des élevages	Gestion des nuisances Dépendance aux nutriments importés
Caprins	Logement et gestion de la santé des animaux	Image de la filière

Elevage et environnement

Dans l’enchevêtrement des questions que soulève la crise environnementale (ressources naturelles, pollutions diverses, cadre de vie, biodiversité...), l’agriculture occupe une place importante, et l’élevage fait l’objet de bien des critiques, vis-à-vis desquelles la société est en attente de réponses adaptées aux différents enjeux que les pratiques d’élevage ont mis au jour. La perception globale que la société a de l’élevage se concentre sur plusieurs domaines :

La contribution de l’élevage aux émissions de G.E.S

Le secteur des bovins est particulièrement identifié comme celui qui contribue le plus aux émissions de G.E.S. L’un des principaux indicateurs permettant de mesurer cette contribution a trait, selon certaines associations environnementales, au méthane produit par les ruminants, bien que la compensation réalisée par les prairies dans le processus de stockage de carbone soit prise en compte. Mais c’est justement ce rapport entre émissions et stockage qui fait l’objet de rapports de force entre les acteurs. Il s’agit d’une controverse portant essentiellement sur l’élevage bovin non herbager. Les éleveurs sont engagés sur ce point dans des pratiques d’élevage qui permettraient de réduire ces émissions, en adaptant notamment l’alimentation animale aux enjeux environnementaux.

Les données fournies par l’IDELE, mais aussi par la FAO, indiquent que les émissions de G.E.S des bovins français sont parmi les plus faibles du monde : 15,6 kg équivalent CO₂ par kilo, et 1,8 CO₂ par litre pour le lait. Les chiffres issus de l’IDELE sont même moins élevés avec respectivement 14,3 et 0,98. Il est même ajouté que l’on peut passer de 14,3 à 8,7 pour la viande bovine, si l’on tient compte du stockage de carbone dans les sols associés à l’élevage. La marge de progression en matière de réduction de G.E.S par les élevages bovins est encore importante, comme le rappellent les dispositifs *Life Carbon Dairy* et *Life Beef Carbon*.

Elevage, nuisances et pollutions des eaux

Les autres types d'élevage, volaille et porc, sont davantage exposés à des critiques portant sur les nuisances et les pollutions des eaux.

En viande porcine, ce sont les effluents d'élevage associés au phénomène des nitrates et des algues vertes qui retiennent souvent l'attention de la société, avec une concentration du problème dans une région comme la Bretagne. Les producteurs de porc mettent en exergue les progrès réalisés pour réduire les rejets de nitrates et la prolifération des algues, mais le message central émis par de nombreux acteurs de la société consiste à voir dans la diminution de la taille des élevages la source de la solution.

Les exploitations d'élevage avicole et porcin font par ailleurs l'objet de critiques en matière de nuisances, qu'elles soient olfactives ou sonores. Cette vision est exacerbée dès lors que ces élevages se situent à proximité des lieux d'habitation. Elles sont même parfois associées à la préoccupation des habitants de voir la valeur de leur patrimoine immobilier subir une dévalorisation imputable à des telles nuisances. C'est pourquoi, dans les débats qui opposent associations, familles et éleveurs, le conflit peut aller jusqu'à demander aux autorités préfectorales d'interdire toute installation ou toute extension des élevages. La particularité de cette dimension nuisances réside dans le fait qu'elle est souvent territoriale et nettement moins nationale.

Alimentation humaine versus alimentation animale

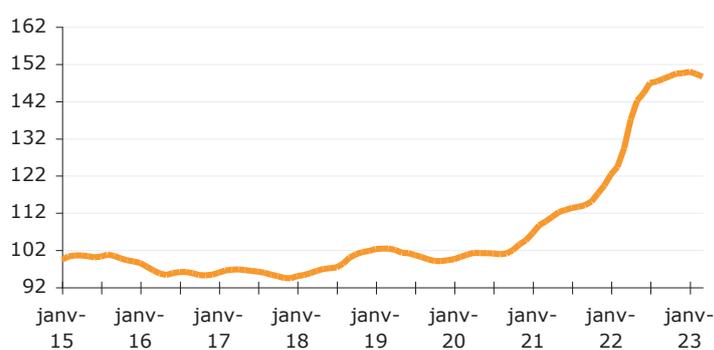
Tout un questionnement s'est également formé autour de la nutrition animale. S'agissant des granivores – les bovins et les ovins sont aussi concernés mais dans une bien moindre mesure – l'accent est mis sur la composition de la ration animale, et l'apport en protéines végétales que cela représente. Par le biais des importations de soja – sous leur forme tourteaux –, les élevages émettent indirectement des G.E.S. C'est pourquoi les partisans de la transition écologique recommandent de réduire la consommation de viande, et de substituer aux protéines animales des protéines végétales qui, de surcroît, serait une façon de privilégier les cultures locales. A cela s'ajoute l'ambition d'articuler augmentation des productions végétales et autonomie alimentaire des exploitations d'élevage, assurément moins coûteuses dans un contexte de guerre en Ukraine et de flambées des prix des productions végétales qui en ont découlé sur la quasi-totalité de l'année 2022 (Graphique 43 et Tableau 12).



Graphique 43

Indice des prix d'alimentation animale

2015 = 100



1624 - Chambres d'Agriculture - Études économiques

source : INSEE



Tableau 12

Parts des charges dans la valeur du produit brut des exploitations spécialisées

	Unité : en %									
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022*
Porcs	60,3	59,8	58,6	52,1	52,0	58,3	47,8	55,2	61,7	62,9
Lait de vache	24,7	22,5	23,9	24,4	22,1	23,7	22,8	22,5	22,3	23,0
Bovins gras	20,0	18,7	18,1	19,5	21,0	21,5	23,2	23,7	20,9	19,6
Poulets	71,9	69,6	68,6	70,0	69,6	68,4	67,5	67,2	68,7	71,4

Source : Rica, traitement SSP sur les exploitations spécialisées

La question du bien-être animal

C'est le second axe important qui s'est imposé dans l'espace public. Une mise en perspective historique montre qu'il s'agit d'une problématique ancienne puisque par exemple, dès le début des années 1960, le thème des bêtes destinées à des abattoirs est posé, la première association visant à apporter une assistance à ces animaux ayant été fondée en 1961 (OABA). Ethologues, zootechniciens, organisations animalistes..., vont progressivement se pencher sur cette question du bien-être animal – avec parfois une certaine radicalité dans les modes d'action et de sensibilisation –, question qui fera l'objet d'une succession de réglementations européennes par la suite (taille des bâtiments, des cages, conditions de transport...).

Globalement, le bien-être animal est jugé incompatible avec le modèle de l'élevage intensif adopté à partir de la fin des années 1950. Les conditions d'abattage ont également pris une place importante dans les débats autour de l'élevage. Enfin, il est probable qu'il faille rattacher cette tension sur le registre du bien-être animal à l'évolution du rapport qu'entretient désormais la société avec la mort, y compris celle des animaux. Cette notion de bien-être animal juxtapose en réalité, dans l'esprit des plus critiques des éleveurs, la souffrance physique et l'état psychologique de l'animal.

C'est pourquoi, dans certains cas, il est revendiqué d'attribuer à l'animal un statut juridique, impliquant de manière sous-jacente la nécessité de réformer le rapport entre l'Homme et l'animal, de modifier la manière dont l'humain appréhende et traite l'animal. Une posture allant même jusqu'à considérer qu'entre l'animal et l'homme, il n'y a aucune différence.

Répercussions sur le mode de production des animaux

Toutes ces mutations économiques et sociales exercent des effets sur la vision que la société peut avoir des élevages et de leur organisation. Le modèle qualifié d'intensif ou industriel, visant à accroître les rendements, caractérisé par une densité élevée d'animaux dans les bâtiments, un usage de produits pharmaceutiques (eau, antibiotiques...), par des tailles d'exploitations étendues, par une concentration géographique, est désormais au centre des critiques, du fait des effets sur l'environnement, le bien-être animal, les conditions de travail des éleveurs, et sur la qualité des produits consommés.

Les associations, les acteurs de la société civile, expriment ainsi la nécessité de réexaminer les modes de production dans l'élevage. Davantage de systèmes herbagers, une déconcentration des élevages, une proximité géographique de la production et des lieux de consommation.

On peut souligner ici la contradiction entre cette aspiration à des systèmes d'élevage moins concentrés, moins intensifs, émanant des associations ou des citoyens en général, et les recommandations récentes d'un Rapport de la Cour des Comptes, qui sont plutôt orientées vers un agrandissement de la taille des élevages, dans le souci d'une meilleure efficacité économique des soutiens publics, soulignant au passage que le cheptel devrait baisser de 37 à 39 % dans les prochaines années, baisse contribuant à diminuer la consommation et donc les émissions de G.E.S.

S'agissant de la consommation, on assiste à une convergence des approches sur la question de la consommation de viande rouge, perçue comme nocive pour la santé publique en raison de la croissance de certaines pathologies résultant d'une consommation excessive de viande bovine. Ces approches sont partagées par les mouvements se réclamant de la transition agro-écologique et par la sphère médicale, dont certaines études d'oncologie établissent un lien entre la consommation de viande rouge et la formation de cancers. Des différences existent cependant entre les abolitionnistes, les végétariens, les flexitariens, les végétaliens, et ceux qui se limitent à une dénonciation de la surconsommation de viande rouge.

Ces trajectoires conduisent à une transformation de la demande sociale, celle-ci devant être appréhendée comme une demande satisfaite par un marché. La demande sociale touchant les systèmes d'élevage est plutôt tournée depuis quelques années vers une quête de sobriété, de sens nutritionnel, d'équilibre entre l'acte de consommation et la santé publique. Semble dès lors s'imposer une demande de produits *ecologically corrects* (écologiquement corrects, en phase avec les attentes sociétales), qui s'articulent avec une dimension éthique⁵⁰.

⁵⁰ Lire sur tous ces points Alexis Fostier (2019), « Evolution de la place de l'animal et des points de vue sur son élevage dans la société française : quels enjeux pour la recherche agronomique », *INRAE – Productions Animales*, 32 (2), p. 221-232.

Préoccupations nutritionnelles

Parmi les autres paramètres ayant joué un rôle dans le discrédit porté sur l'élevage, figure aussi la question nutritionnelle. Il est vrai que cela ne se limite pas à ce seul secteur, puisque les aliments sucrés, salés..., font également l'objet de recommandations médicales.

L'une des raisons de la diminution de la consommation individuelle de viande rouge est en effet d'origine nutritionnelle. Les recommandations de limitation de cette consommation, établies en 2023 à 500g hebdomadaires pour un Français adulte « moyen » (i.e. à l'exclusion des enfants, femmes enceintes etc.), sont aujourd'hui en moyenne respectées (bien qu'une partie de la population soit au-dessus et que de forts contrastes existent entre les pays avancés), au contraire de celle concernant les produits charcutiers.

La diminution de la consommation de viande rouge peut donc avoir, si elle s'inscrit dans la durée, et d'une certaine manière a déjà, des répercussions sur l'état des débouchés des filières bovines. On imagine assez bien se dessiner une généralisation de cette contraction de la demande de viande bovine, qui aurait pour conséquence de limiter aussi le débouché extérieur. De quoi entraver les installations en élevage bovin dans les années à venir.

Comparaison des repères alimentaires pour les adultes recommandés par le Haut Conseil de la santé publique⁵¹ et du régime moyen des Français⁵²

Groupe alimentaire	Repère principal	Repères détaillés	Régime moyen des Français
Produits laitiers	2 produits laitiers par jour	150mL/j de lait, 125g/j de yaourt, 30g/j de fromage	143 ml/j de lait et yaourt nature 31 g/j de fromage
Viande et volaille	Limiter la consommation de viande « rouge »* et privilégier la consommation de volaille <i>* bœuf, porc, veau, mouton, chèvre, cheval, sanglier, biche</i>	Limiter la consommation de viande « rouge » à 500 g/ semaine maximum	viande rouge : 330 g/semaine Œufs et volailles : 290 g/semaine (et 170 g de plats mixtes contenant viande ou poisson)
Charcuterie	Limiter la consommation	Ne pas dépasser 150g/semaine	190 g /semaine
Matières grasses ajoutées	Eviter les consommations excessives Privilégier les huiles de colza et de noix (riches en ALA) et l'huile d'olive sans augmenter la quantité habituelle de matières grasses ajoutées	Par rapport aux huiles pauvres en ALA (dont les huiles de tournesol, arachide) Les matières grasses animales sont à réserver à un usage cru ou tartenable et en quantité limitée	
Produits sucrés	Limiter la consommation de produits sucrés	Limiter la consommation d'aliments sucrés et gras à la fois (pâtisseries, chocolat, desserts lactés et crèmes glacées)	
Certains aliments ou groupes d'aliments ne font pas l'objet d'une recommandation spécifique (par exemple, pommes de terre, œufs ou produits céréaliers raffinés). Pour ces aliments ou groupes d'aliments, aucun argument scientifique ne permet d'établir un repère ou une limite de consommation particulière. Ils peuvent être consommés dans la mesure où cette consommation n'entrave pas l'atteinte des autres repères de consommation.			Œufs et volailles : 290 g/semaine

⁵¹ <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=600>

⁵² <https://www.inrae.fr/actualites/infographie-regime-moyen-dun-francais>

Il est suggéré ainsi de considérer que la problématique de l'environnement, qui touche directement l'élevage, de par les questions qu'elle soulève, de par les répercussions qu'elles ont eues et devraient avoir dans les prochaines années, s'inscrit dans un mouvement général et profond de transformation de la société. C'est une nouvelle composante de la réalité sociale, à laquelle font face des éleveurs spécialisés en production animale.

L'élevage s'expose ainsi à un champ structuré de représentations collectives sur l'environnement, sur le climat, portant un message précis, celui d'une remise en cause de l'organisation économique en générale, et agricole en particulier, de la production, et auquel le monde de l'élevage est invité à formuler des réponses.

ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVE

Dans l'édition 2004 du *Déméter*, trois chercheurs de l'INRA(e) avaient brossé un panorama complet, fouillé, de la situation de l'élevage bovin en Europe, en apportant un focus sur le cas de la France⁵³. A l'issue de cette volumineuse étude, ils avaient tenté d'esquisser quelques perspectives d'avenir pour la filière bovine européenne. Ils se montraient relativement optimistes quant à l'avenir du secteur bovin. Ils considéraient que :

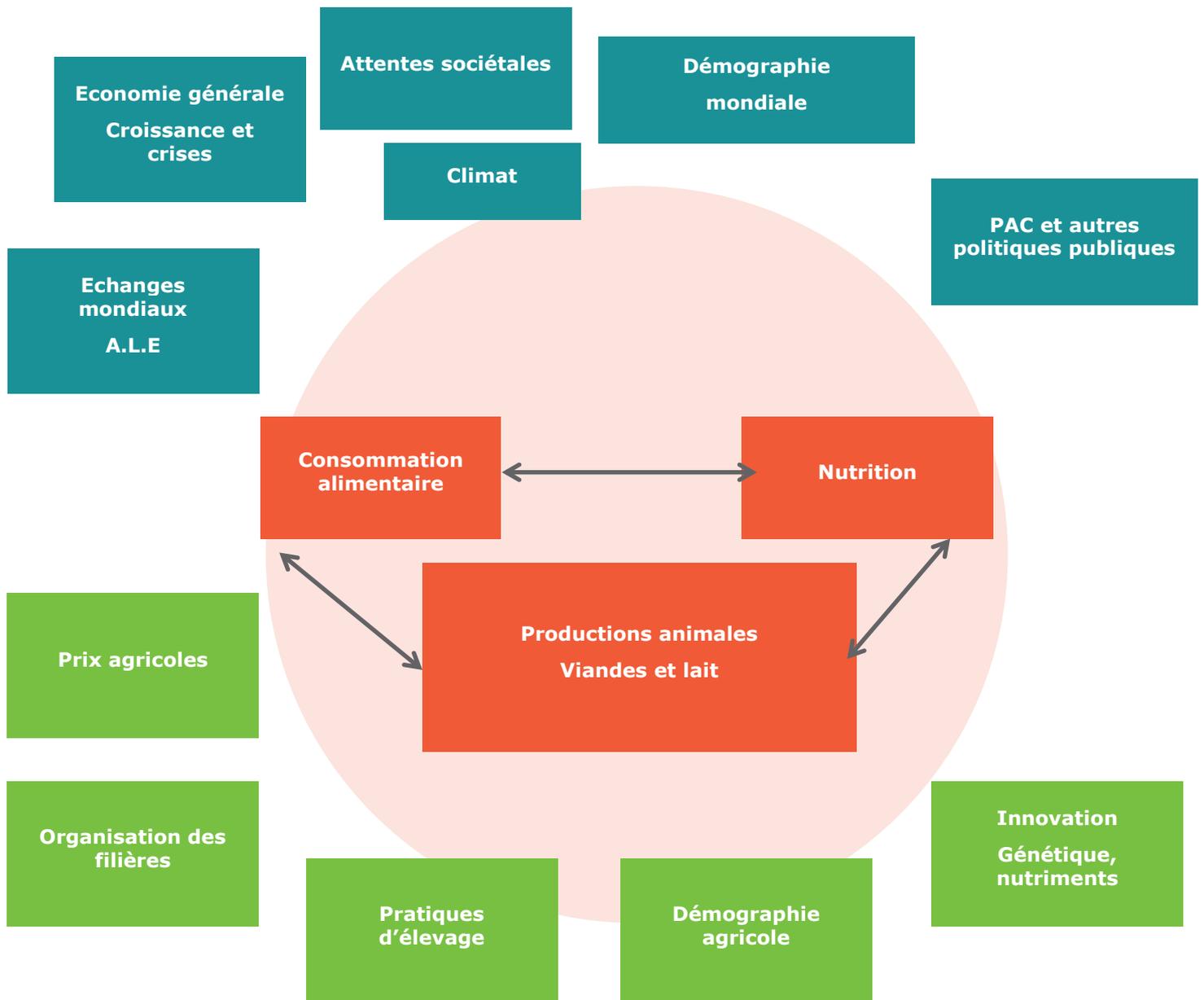
- L'équilibre du marché européen serait étroitement dépendant de la dynamique de la consommation par tête de viande ;
- Que l'élargissement de l'UE ouvrirait des marchés aux producteurs de bovins, puisque les nouveaux États membres allaient devenir des importateurs nets ;
- Que tout nouvel Accord à l'OMC constituerait en revanche une menace, du fait notamment de l'ouverture croissante du marché européen

Vingt ans après, les choses ont bien changé et semblent ne plus correspondre aux schémas avancés par ces chercheurs. Au regard de ce qui a été développé durant toute cette étude, c'est plutôt le pessimisme qui tient la corde. Mais à la décharge de ces trois chercheurs, c'est le lot de toute étude prospective que de ne pas maîtriser tous les paramètres, ni d'anticiper des chocs aussi lourds qu'une pandémie ou qu'une guerre, ni de prendre la pleine mesure des changements sociétaux, dont l'un des plus saillant pourrait être la nécessité de moins consommer de viande, perspective qui, assurément, pour l'économie, signifie une contraction de la demande et une perte de débouchés.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Que peut-on avancer comme hypothèses plausibles, comme scénarii probables, pour esquisser les lignes d'un avenir de l'élevage, pas seulement bovin, mais de toutes les filières animales ?

Sans doute faut-il dans un premier temps cerner les variables agissantes, celles qui détermineront, dans un sens ou dans un autre, cet avenir. Ensuite, en fonction d'elles, se lancer dans la construction de scénarii. Pour la circonstance, nous en avons retenu trois. Un tendanciel, un scénario de rupture, et un scénario intermédiaire, ce qui, en réalité, est assez classique.

⁵³ V. Chatellier, H. Guyomard et K. Le Bris (2003), « Production bovine : entre économie et politique de territoire », *Déméter 2004*, éditions Armand Colin, p. 67-180.



Scénario 1 tendanciel	Orientations	Elevage
<p>Prolongement tendanciel des critiques et des actes hostiles à l'élevage : disparition de l'élevage</p>	<p>Attentes sociétales de plus en plus fortes et influentes</p> <p>Crise climatique aggravée</p> <p>Multiplication des épizooties</p> <p>Majorités politiques écologistes</p> <p>Forte baisse de la consommation de viande et de lait</p> <p>Pressions concurrentielles intra-UE et internationales élevées</p> <p>Prix élevés en productions COP</p> <p>Coût de l'alimentation animale élevé</p> <p>Diminution des aides publiques</p> <p>Éleveurs perdant leur image</p>	<p>Poursuite de la dynamique de décapitalisation</p> <p>Végétalisation de l'agriculture française</p> <p>Moins d'incitations à s'installer et à poursuivre l'activité d'élevage</p> <p>Diminution accélérée des effectifs</p> <p>Un secteur marginalisé</p>

Scénario 2 Rupture	Orientations	Elevage
<p>Scénario d'application de la souveraineté alimentaire avec prise de conscience de l'importance plurielle de l'élevage</p>	<p>Affirmation de la souveraineté alimentaire de l'UE</p> <p>Contexte de crises économiques et militaires</p> <p>Suspension des négociations et des applications des Accords de libre-échange par l'UE</p> <p>Amélioration génétique et innovations sur les nutriments</p> <p>Formation au métier d'éleveur adaptée aux enjeux</p> <p>Moindres émissions de G.E.S</p> <p>Mise en valeur du rôle de l'élevage dans la lutte contre les émissions de G.E.S</p> <p>Politique territoriale articulée à une politique industrielle (abattoirs et transformation)</p> <p>Hausse de la demande mondiale de produits carnés (Asie)</p> <p>Rétablissement de l'importance de la protéine animale</p>	<p>Recapitalisation des cheptels</p> <p>Hausse des incitations à s'installer</p> <p>Maintien/hausse de la production de produits issus des élevages</p> <p>Repositionnement de l'UE et de la France à l'exportation</p> <p>Un secteur dynamique, créateur de valeur ajoutée et d'emplois</p>

Scénario 3 Intermédiaire	Orientations	Elevage
<p>Compromis trouvés entre la société civile, les ONG et les éleveurs</p>	<p>Image des élevages centrée sur le local</p> <p>Acceptabilité sociale des élevages sous conditions environnementales</p> <p>Renoncement aux échanges internationaux</p> <p>Sortie de l'élevage des A.L.E</p> <p>Equilibre offre-demande territorial</p> <p>Soutiens publics régionaux</p> <p>Formation des éleveurs au métier et aux médias</p> <p>Modes de consommation des produits carnés reconfigurés</p> <p>Compromis éleveurs-médecins-ONG</p>	<p>Des filières d'élevage territorialisées</p> <p>Nouvelles pratiques d'élevage</p> <p>Bilans annuels économiques et environnementaux</p> <p>Incitations-installations</p> <p>Hausse des effectifs d'éleveurs</p>



REGARDS D'AVENIR SUR L'ÉLEVAGE EN FRANCE